

# *Village de Forez*

**Cahier d'histoire locale**  
**Centre Social de Montbrison**  
**N° 91-92 octobre 2002**

p.	2	Jean du Parloir	<b>Marie Grange</b>
p.	6	Petites écoles à Saint-Etienne au XVII <sup>e</sup> siècle	<b>Roger Faure</b>
p.	9	Visite canonique à Moingt en 1919	<b>Joseph Barou</b>
p.	17	Le legs du marquis de Talaru-Chalmazel	<b>Stéphane Prajalas</b>
p.	21	Inscriptions dans le clocher de Gumières	<b>Olivier et Pascal Chambon</b>
p.	27	Un fils procédurier	<b>Danielle Bory</b>
p.	31	Marie ou la carriole aux trois chiens	<b>Joseph Barou</b>
p.	33	La corne de cerf	<b>Pierre-Michel Therrat</b>
p.	36	Henri Delporte, un grand préhistorien	<b>Claude Latta</b>
p.	41	Edouard Drumont à Montbrison en 1879	<b>Jérôme Sagnard</b>
p.	45	La construction de l'école de Chalain-d'Uzore (1905-1911)	<b>Groupe <i>Mémoires Vivantes</i> de Chalain-d'Uzore</b>

---

*Village de Forez*, bulletin d'histoire locale du Montbrisonnais

Siège social (abonnements) : Centre Social de Montbrison, 13, place Pasteur,  
42600 MONTBRISON

- Directeur de la publication : Claude Latta.
- Rédaction : Joseph Barou, Pascal Chambon.
- Abonnement et diffusion : André Guillot.
- Comité de rédaction :

Gérard Aventurier, Joseph Barou, Maurice Bayle, Claude Beaudinat, Danielle Bory, Roger Briand, Mireille Busseuil, Albert Cellier, Pascal Chambon, Jean Chassagneux, Antoine Cuisinier, Edouard Crozier, Pierre Drevet, Roger Faure, Thérèse Eyraud, Jean-Guy Girardet, Francis Goutorbe, André Guillot, Jean Guillot, Marie Grange, Muriel Jacquemont, Claude Latta, Mickaël Lathière, Stéphane Prajalas, Sophie Sagnard-Lefebvre, Jérôme Sagnard, Pierre-Michel Therrat.

Dépôt légal : 4<sup>e</sup> trimestre 2002

Impression : Centre départemental de documentation pédagogique de la Loire, Saint-Etienne.

Mon ancêtre :

# Jean du Parloir

(1765-1794)

*Ce récit est véridique, c'est celui de Jean du Parloir dit Jean Jambin, enfant trouvé, l'arrière-grand-père de Marie Jambin, ma grand-mère maternelle. J'ai retrouvé un peu de son histoire grâce aux recherches effectuées sur les enfants trouvés à Montbrison par Joseph Barou<sup>1</sup>, aux archives de la Diana<sup>2</sup> et à des documents familiaux. En souvenir des peines qu'ont vécues nos aïeux et en hommage à leur courage :*

## Vivre quand même !

Je vais vous conter une histoire  
Qu'il faudrait dire à genoux  
Pour la bien garder en mémoire  
Parce que ce récit : c'est nous.

Dans les monts du Forez, tout près de Montbrison  
Aux temps anciens des rois, au temps de nos aïeux  
Les villages étalés dans la plaine et les monts  
Ont vécu ce roman dont je vous fais l'aveu.

---

<sup>1</sup> J. Barou, "Les enfants abandonnés en Forez (1715-1889)", *Village de Forez*, Montbrison, 2001.  
Notice concernant Jean du Parloir :

**Duparloir** Jean : exposé à Montbrison le 16 décembre 1765 à l'âge d'environ 5 mois ; registre de baptême de Sainte-Anne : *L'an mil sept cent soixante cinq et le dix septième décembre, je soussigné vicaire de Ste-Anne, annexe de Moingt ai baptisé Jean Jambin, enfant bâtard dont le père et la mère nous sont inconnus. Le parrain a été Jean Jambin vigneron de la par. de cette ville et la marraine Bonne Favier aussi de ladite par. en ayant été priés par messire Dorigny chanoine sacristain de l'église collégiale et royale de Notre Dame et aumônier dudit hôpital. Le parrain et la marraine ont déclaré ne scavoir signer de ce enquis et sommés.* (Mathevet, vicaire) ; les parents nourriciers sont Simone Thevenon et son époux Pierre Clavelloux de Verrières ; visite du 6 juin 1773 : remis entre les mains de son nourricier. A cette occasion le bureau a donné 3 £ pour étrenne.

<sup>2</sup> Notamment dans le fonds du notaire Barrieux.

Pourquoi faut-il qu'un soir<sup>3</sup>, ô douce insouciance,  
Une fille connut les charmes de l'amour,  
Et qu'au printemps suivant<sup>4</sup>, beau comme l'innocence  
Un garçon en naquit... condamné pour toujours.

C'était le temps passé. Obéissant aux lois  
On devait déclarer aux recteurs, à l'Eglise<sup>5</sup>  
L'arrivée d'un enfant qui n'avait aucun droit  
De naître d'une fille qui s'était compromise.

Où est-il ce bambin qu'on n'a pas déclaré ?  
Au fond de quelque étable, dans le coin d'un grenier ?  
Est-il de marquis ? enfant de colporteur ?  
Son sourire a le sceau de toutes leurs ardeurs.

Qu'est devenue sa mère ? servante, princesse même...  
En l'instant où s'affrontent et la honte et la haine,  
Où la mère voudrait serrer entre ses bras  
Un enfant de sa chair qu'on ne désirait pas.

Les mois passent trop vite, l'automne est arrivé,  
Les vendanges mûrissent sur les coteaux pierreux,  
Il faudra bien un jour finir par emporter  
Cet enfant qui gazouille et devient litigieux.

Il fut très bien caché pendant six mois. Pourtant  
Un jour froid de novembre<sup>6</sup>, à la hâte, en secret,  
Dans l'austère pénombre du parloir d'un couvent  
Il fut déposé là ... cet encombrant paquet.

Un enfant crie ici, sur la pierre glacée  
Sans défense, sans nom, sans même un au-revoir.  
O comme sa maman doit être déchirée  
Et comme doit gémir son cœur de désespoir !...

Rien n'a marqué l'empreinte des gens qui sont partis,  
Pas même une médaille ou un drap déchiré,  
Seule la page jaune du registre terni  
Indique le dépôt d'un enfant "exposé".  
Et le voilà ce nom subtil et dérisoire :  
Ce garçon anonyme devient : Jean du Parloir !

---

<sup>3</sup> C'était en 1764.

<sup>4</sup> C'était en 1765.

<sup>5</sup> Pour prévenir les infanticides, un édit d'Henri II faisait obligation aux femmes non mariées ou veuves de faire une déclaration de grossesse. A Montbrison cette déclaration était faite devant les recteurs de l'hôtel-Dieu Sainte-Anne.

<sup>6</sup> Le 16 décembre 1765.

C'était en fin d'année mil sept cent soixante-cinq  
Au registre Sainte-Anne, à Montbrison, un soir.

Quand une Sœur ouït gémir cet orphelin  
Elle accourut sans bruit, réchauffe le bambin,  
Porte à la prieure cet enfant en émoi  
Qui avait peur, qui avait faim, tremblait de froid.

Il fallait avant tout, pour être bien en règle,  
Qu'il reçut le baptême en bon chrétien fidèle ;  
Et qu'on trouve sur l'heure, dans un village obscur  
Du côté de Verrières, une nourrice sûre.

Le matin du baptême, se présentent soudain  
Pour faire publier les bans de leur mariage  
Deux jeunes gens : Bonne Favier et Jean Jambin<sup>7</sup>  
A qui l'on demande de porter témoignage ;  
Et d'être le parrain de ce nouveau chrétien  
Inscrit dans les annales de nos vieux parchemins.

Mais à ce moment-là le parrain supplia :  
"Je vous prie, ne le nommez pas Jean du Parloir,  
Inscrivez : Jean Jambin. Je ne puis concevoir  
La force de ce nom sans lui donner le miens."

C'est ainsi qu'à Verrières, au lieu-dit Clavelloux,  
Va grandir Jean Jambin, parmi les bûcherons,  
Entre les verts sapins, les genêts et les houx.  
En bas... c'est le début de la Révolution.

Là-haut dans la forêt, dans les prés tout en fleurs,  
Dans les monts bleus, le soir, Jean goûte le bonheur !  
Elle est belle, elle est tendre : c'est Paule Lyothier  
Et leurs cœurs se dilatent : ils vont se marier !...<sup>8</sup>

Comme la vie est belle aux yeux de la jeunesse,  
Le bonheur apparaît tel un soleil levant.  
Il donne le courage, il apporte l'ivresse,  
L'amour s'épanouit dans trois petits enfants.<sup>9</sup>

---

<sup>7</sup> Fils d'Antoine Jambin et de Marie Chambon, du Bourgneuf de Montbrison.

<sup>8</sup> Jean Duparloir se marie le 23 fév. 1789 à Verrières (à 24 ans) avec Paule Lyotier fille de Benoît Lyotier (journalier) de Verrières et de défunte Louise Trabet (l'épouse a 27 ans) ; contrat le 31 janv. 1789, reçu Barrieu, not. à Montb. (archives Diana) : *donation mutuelle et réciproque de tous les biens de la part du prémourant au survivant*, les époux ne signent pas.

<sup>9</sup> Ils ont trois enfants : Pierre Jambin (22 déc. 1791 ; + av. 1850 ; vivant à St-Thomas-la-G.), Simone Jambin (1792 ; + 13 fév. 1861 à Bard), Mathieu Jambin (1793 ; + 9 oct. 1872 à Lézigneux).

Hélas ! pourquoi faut-il que le Destin s'acharne  
Sur des êtres sensibles au cœur fort et ardent.  
La mort vient en juillet et c'est encor des larmes  
Que sur ce père aimé versent les trois enfants<sup>10</sup>.  
Paule est désemparée. Ô solitude amère,  
Il faut vivre quand même, élever ces enfants.  
Remariée bientôt, l'union n'est pas prospère,  
Elle redevient veuve ; sans maison, ni argent.

Jean du Parloir n'est plus. – Jean Jambin renaîtra.  
Pierre son fils aîné vient vivre à Saint-Thomas<sup>11</sup>.  
Devenu vigneron dans nos douces collines  
Il aura neuf enfants de sa chère Catherine.

Après avoir vécu les guerres de l'Empire<sup>12</sup>,  
Il retrouve avec joie le pays forézien,  
Ses enfants et ses vignes. Lors sa famille admire  
Ce père qui a pu ainsi vaincre le destin.

Sur le vieux testament signé devant notaire<sup>13</sup>  
Dans la vieille cuisine où l'on faisait le pain  
Il laissa pour André<sup>14</sup>, seul garçon tuteur,  
La maison qui regarde la plaine et le matin.

Marie Grange

*Juin 2002*

---

<sup>10</sup> Décès de Jean (Duparloir) Jambin le 5 fructidor de l'an 2 (22 août 1794) à Verrières, le déclarant est Pierre Clavelloux, père nourricier, de Verrières (les Clavelloux).

<sup>11</sup> Pierre Jambin épouse Catherine Pin.

<sup>12</sup> Pierre était titulaire de la médaille de Sainte-Hélène.

<sup>13</sup> En 1857.

<sup>14</sup> André Jambin épousa Etiennette Pugnet dont il eut trois enfants : Jean-Baptiste, Henriette et Marie, ma grand-mère.

# Nomination d'un prêtre enseignant aux petites écoles de Saint-Etienne le 21 juin 1683

L'enseignement primaire à Saint-Etienne, au début du XVII<sup>e</sup> siècle, se réduisait à peu de choses. Quelques maîtres d'école indépendants et itinérants se déplaçaient de ville en ville pour inculquer les rudiments de la lecture et de l'écriture. Quelques prêtres pouvaient aussi s'occuper de l'enseignement auprès des enfants des bourgeois de la ville.

Le 17 octobre 1635, un marchand de rubans, Jean Meytare, signait un accord avec les Ursulines de Saint-Chamond. Il leur donnait 11 000 livres, somme importante pour l'époque, pour l'envoi à Saint-Etienne de huit religieuses aptes à enseigner les filles pauvres de la ville<sup>1</sup>.

En 1674, c'est le curé Guy Colombet<sup>2</sup> qui va créer, à l'instigation de la confrérie du Saint-Sacrement de Lyon et de son président, Charles Démia<sup>3</sup>, une première petite école à Saint-Etienne. Elle sera située à proximité de l'église Notre-Dame et aura soixante-dix élèves. Elle va être confiée à un ami de Charles Démia, un prêtre de la paroisse de Saint-Nizier à Lyon, nommé Maza. En 1679, cette petite école était si prospère qu'elle allait être réorganisée avec des revenus stables. Depuis sa fondation, elle n'avait vécu que des ressources de Guy Colombet.

Ce sera l'objet d'un contrat<sup>4</sup> avec plusieurs bourgeois riches et pieux de la ville. Un capital de trois mille livres sera constitué et donnera une rente annuelle de cent cinquante livres (à 5%), correspondant au salaire annuel d'un maître d'école<sup>5</sup>.

---

<sup>1</sup> Jean-Pierre Gutton, *Une oeuvre de la compagnie du Saint-Sacrement : la fondation des petites écoles de St-Etienne*. Etudes Foréziennes, n° 4, p. 13, d'après les A. D. de la Loire, série H, Ursulines de Saint-Etienne.

<sup>2</sup> Guy Colombet, né à Saint-Amour dans le Jura en 1632 est devenu docteur en théologie et prêtre en 1657. Principal de collège, il prêchera plusieurs fois à Paris devant Henriette de France. Venu à Lyon, l'archevêque en fit le supérieur des Carmélites. Il est reçu en 1657 dans la compagnie du Très Saint-Sacrement. Il sera nommé curé de Saint-Etienne en 1664. C'est par Charles Démia, le fondateur des petites écoles lyonnaises, qu'il s'intéressera à l'éducation des enfants pauvres, abandonnés souvent à la rue avec tous ses dangers. Il va fonder des œuvres qui tenaient à cœur à cette compagnie : société des dames de la Miséricorde, Charité pour l'enfermement des pauvres, installation de chapelles dans les prisons et création de petites écoles pour l'enseignement des enfants pauvres. Il restera l'ami de Démia jusqu'à la mort de ce dernier en 1689.

<sup>3</sup> Marie Grange, "La congrégation des sœurs Saint-Charles de Lyon dans le Forez et la Loire depuis 1680" dans *Bulletin de la Diana*, tome LIV, n°8, 1995.

<sup>4</sup> Archives départementales de la Loire. Contrat de formation de la petite école établie dans la ville de Saint-Etienne, Lyon, 1682, pièce 16 de la bibliothèque municipale de St-Etienne.

<sup>5</sup> Jean-Pierre Gutton. *op. cit.*, p. 16.

Le vicaire général Bédier Morange approuvait le contrat à condition que le "régent" de la petite école obtienne l'autorisation du directeur général des petites écoles du diocèse, c'est-à-dire de Démia et observe les règlements composés en 1676. En 1683, le besoin d'une deuxième petite école se fait sentir et nous avons là, la nomination d'un prêtre, Claude Pommerol, qui devra enseigner à lire, écrire, chiffrer, instruire et former aux bonnes mœurs 70 garçons moyennant un salaire annuel de 150 livres payables par trimestre. François Bérardier, marchand bourgeois de la ville, subventionnera cette création et signera cette nomination le 21 juin 1683.

## *Copie du document*

(notaire Desverneys)

Nous avons respecté les lignes d'écriture et l'orthographe du copiste.

*Par devant le notaire royal à St  
Etienne en Forest soussigné et en présence des témoins  
cy après nommés et personnellement établis le sieur  
François Bérardier marchand bourgeois de  
la ville de St Etienne lequel de gré et volontairement  
en conséquence du contrat passé avec les sieurs  
échevins notables et autres pour l'établissement  
d'une seconde petite école en faveur des  
pauvres de la ville faubourg et de l'étendue  
de la paroisse en date du troisième mars de cette année  
reçu par le notaire, royal soussigné approuvé  
par acte d'assemblée tenue dans l'hôtel de ville dudit  
St Etienne le trente mars dernier pour parvenir  
à ce que l'établissement de ladite seconde petite  
école soit incessamment faite rière<sup>6</sup> le distrait (district) de l'église  
Notre Dame renommée par ses prêtres. Je nomme  
sous le bon plaisir de Monseigneur  
l'Archevêque en la personne de M. Claude  
Pommerol, (agrégé de la société) prêtre sociétaire de l'église paroissiale  
dudit St Etienne pour que ledit Pommerol  
apprenne à lire écrire chiffrer instruire  
et former aux bonnes mœurs le même  
nombre de pauvres que celui dont se compose  
la présente petite école établie dans le district de ladite église  
paroissiale lequel nombre ne pourra excéder  
celuy de soixante dix à l'effet duquel enseignement  
ledit Bérardier s'engage à la construction du bâtiment  
qui doit servir pour ladite petite école soit  
pour les maistres soit pour les écoliers  
s'oblige à ce que de loger ledit Pommerol*

fin de la 1<sup>ère</sup> page -----

*commodément dedans la même maison  
où sera placé ladite petite école ou ailleurs  
au choix dudit Bérardier  
il sera payé audit Pommerol*

---

<sup>6</sup> Rière : derrière.

*annuellement la somme de cent cinquante livres  
ledit paiement de quartier en quartier et de  
trois en trois mois en conséquence de ladite nomination  
aura lieu tout autant de temps que ledit  
Pommerol fera ledit enseignement. En cas de  
maladie il sera fait de même. Ledit  
paiement sera à mesure continué audit  
Pommerol en conséquence de sa nomination toujours  
sous le bon plaisir de Monseigneur l'Archevêque  
s'étant obligé à tout ce que dessus même à la  
pleine exécution tant des règlements faits pour ladite  
petite école dont il a dit avoir une pleine connaissance  
que du contrat dudit jour troisième mars dernier  
aux expositions y mentionnées ledit enseignement  
sera commencé pour le plus tard au premier  
octobre prochain. Jugement auquel tous les membres  
de maison qui devront former pour ladite petite  
école seront fixés et garnis de bancs neufs<sup>7</sup>  
promesses obligations submissions et renonciations requises.  
Fait et passé audit St Etienne étude du  
notaire après midy le vingt et unième du mois  
de juin mil six cent quatre vingt trois en présence  
de MM. Jean Joly et Jean Rivat prêtres  
sociétaires ledit Jean Joly de Notre Dame et ledit  
Jean Rivat de l'église paroissiale et Noël Pelion prêtre  
audit St Etienne témoins qui ont signé  
avec les parties d'icelle.*

[signé] *Bérardier Pommerol*

*Joly Rivat Pelion Desverneys, notaire royal.*

Guy Colombet créera ses dernières petites écoles en 1707 et 1708 à la veille de sa mort. Tout ceci explique que de nombreux contrats de mariage de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle nous montrent les belles signatures des futurs époux et de leurs témoins.

L'enseignement sera donc une affaire religieuse et privée. C'est un bourgeois qui va nommer le prêtre habilité à enseigner dans une petite école et le curé de Saint-Etienne qui encouragera cette initiative. Quant aux "pauvres" instruits par ce moyen, on peut douter de leur existence. Ce sont surtout des fils d'artisans et de marchands que l'on retrouve avec leur belle signature sur les contrats de la fin du siècle et du début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

**Roger Faure**

---

<sup>7</sup> Dans cette classe, il n'y avait que des bancs. Les élèves écrivaient sur leurs genoux.



Un prince de l'Eglise en tournée dans le Forez :

## *Grande et célèbre visite canonique à Moingt par le cardinal Maurin en 1919*

**A**u mois de mai 1919, le cardinal Maurin entreprend une tournée de confirmation dans la région montbrisonnaise. Par la même occasion il effectue une visite pastorale de toutes les paroisses de l'archiprêtré. C'est un fait suffisamment rare - il y a eu seulement quelques visites pastorales complètes au cours des siècles<sup>8</sup> - pour que tout le clergé local soit en état d'alerte. Les curés ont été prévenus peu de temps avant et ils s'efforcent de faire bonne figure pour recevoir leur archevêque, un prince de l'Eglise.

### **La visite pastorale, une sorte d'inspection générale**

La visite pastorale a pour objet de juger d'état des paroisses, de la tenue matérielle et morale du clergé et des paroissiens. Sont donc examinés, dans chaque lieu, l'état de l'église, des fonds baptismaux, des objets du culte, des reliques, et surtout de la façon dont est conservée l'eucharistie... Toute la vie paroissiale (les oeuvres particulièrement), intéresse l'archevêque ou son délégué. Il s'agit donc d'une sorte d'inspection générale.

La visite revêt habituellement une grande solennité. Le *Cérémonial Romain-Lyonnais de 1887*<sup>9</sup> indique précisément comment doit être reçu l'archevêque de Lyon :

*A l'heure indiquée, on sonne toutes les cloches ; M. le Curé se revêt de la chape, sans étole, prend la croix manuelle, ou bien la donne à un clerc si elle est voilée, et l'on se rend à la porte de la maison où Monseigneur doit descendre...*

*Lorsque Monseigneur est arrivé à la porte de l'église, M. le curé, toujours en chape et la tête découverte, prend l'aspersoir et le présente au pontife, baisant d'abord l'aspersoir puis l'anneau du pontife.*

*Le pontife s'asperge d'abord lui-même, asperge ensuite ceux qui l'entourent, et rend l'aspersoir au curé. Celui-ci reçoit ensuite la navette, présente la cuiller avec les baisers d'usage, et en même temps le thuriféraire, à genoux, présente l'encensoir ouvert à Monseigneur. Le pontife ayant mis et béni l'encens, M. le curé encense le prélat de deux coups, faisant une gémulation avant et après...*

---

<sup>8</sup> La plus ancienne visite pastorale connue du diocèse de Lyon est celle effectuée par Jean de Talaru en 1378-1379 (cf. communication de l'abbé Merle, *Bulletin de la Diana*, tome 26, p. 217-356).

L'abbé Merle signale quatre autres visites pastorales :

- en 1469
- par Mgr de Marquemont (1614)
- par Mgr Camille de Neuville (1654-1662)
- par Paul de Neuville (1719).

<sup>9</sup> Librairie Emmanuel Vitte, Lyon.

On comprend que les bons curés du Montbrisonnais soient un peu intimidés par ce rituel à la fois précis et compliqué. Ils se demandent bien comment ils vont se tirer de cette visite pastorale inopinée.

**Louis-Joseph Maurin,  
Cardinal-prêtre de la Sainte Eglise romaine  
du titre de la Trinité-du-Mont,  
Archevêque de Lyon et de Vienne,  
Primat des Gaules**

Louis-Joseph Maurin est né à la Ciotat le 15 février 1859. Ordonné prêtre, il exerce ses premières fonctions à Marseille où il devient vicaire général. Elu évêque de Grenoble le 1<sup>er</sup> septembre 1911 pour succéder à Mgr Henry, il est sacré le 24 octobre 1911 dans la cathédrale de Marseille. Après la mort de Mgr Sevin, cardinal-archevêque de Lyon (1916), il devient Primat des Gaules. Promu archevêque le 2 décembre 1916, il reçoit le 7 décembre, des mains du Pape, le chapeau cardinalice et, le 12 décembre, le pallium.

Il s'intéresse particulièrement à la formation et au bien-être matériel de son clergé. Les visites pastorales en témoignent, ainsi que diverses réalisations sous son épiscopat : organisation d'une mutuelle diocésaine, d'un sanatorium pour les prêtres, réorganisation de la maison de retraite de Vernaison, attentions apportées aux petits séminaires, aux écoles cléricales et aux facultés catholiques de Lyon...

Mgr Maurin cherche à développer les écoles primaires et professionnelles catholiques<sup>10</sup> ce qui lui vaut l'appellation de "Cardinal de l'Ecole Libre" par le pape Pie XI. Il veut multiplier les œuvres de jeunesse, les groupes professionnels, l'action catholique et s'intéresse aussi aux problèmes sociaux.

L'éminente société archéologique historique et archéologique de la Diana, à Montbrison, en a fait son président d'honneur.

Il mourra à Lyon dans la nuit du dimanche 15 au lundi 16 novembre 1936.

**Jean-Louis Breuil, un curé de campagne**

L'abbé Breuil est un fils de paysan, né 21 novembre 1852 à Montarcher, la plus haute paroisse du diocèse de Lyon. Il a été ordonné en 1876 et est devenu curé de Lérigneux en avril 1895 en remplacement de l'abbé Etienne Marie Perrier<sup>11</sup>.

A Lérigneux il s'intéresse à l'histoire locale et présente une communication à la société historique La Diana : *La peste et le culte de saint Roch à Lérigneux*<sup>12</sup>. Dans ce village des monts du Forez, il est en butte aux tracasseries d'une municipalité à l'attitude teintée d'anticléricalisme<sup>13</sup>. En octobre 1904, il devient le 36<sup>e</sup> curé de Moingt. Ce village, voisin de Montbrison, a aussi la réputation d'être peu favorable à l'Eglise, probablement à cause de son histoire marquée par une longue tutelle des chanoines du chapitre Notre-Dame de Montbrison qui, sous l'Ancien Régime, étaient seigneurs de Moingt.

**La relation de la visite pastorale**

L'abbé Breuil a eu l'heureuse idée d'écrire une relation de cette visite pastorale de Mgr Maurin dans le Montbrisonnais en 1919. Le titre qu'il donne à son récit : *Grande et célèbre visite canonique à Moingt...* annonce déjà un ton malicieux.

---

<sup>10</sup> Notamment l'école d'agriculture de Ressin pour la Loire).

<sup>11</sup> Qui avait été nommé aumônier de l'hôtel-Dieu à Belleville.

<sup>5</sup> *Bulletin de La Diana* : (tome X, p. 257-264).

<sup>13</sup> Voir "Quand Lérigneux votait à Gauche" dans J. Barou, "Parcours à travers l'histoire de Lérigneux", *Village de Forez*, 1999.

L'original de ce récit figurait dans les archives paroissiales de Moingt ; il nous a été transmis en 1990 par le père Jean Ducros (1912-1992), dernier curé de Moingt.

Ce texte n'avait jamais été publié. Il est pourtant plein d'intérêt. Il montre le décalage qui existe entre le haut clergé lyonnais : Son Eminence et sa maison (ses six vicaires généraux, ses secrétaires, le chapitre cathédral...) et le menu fretin des curés de campagne du Montbrisonnais. Il y a loin du palais épiscopal de Lyon à la cure de Moingt ou à celle d'Essertines-en-Châtelneuf...

Les petits travers du cardinal-archevêque sont relevés avec humour. Son Eminence est un couche-tôt lève-tôt qui déteste le bruit. Il se fait annoncer et arrive toujours avant l'heure dite. Et surtout, il est, sinon emporté, du moins un peu vif.

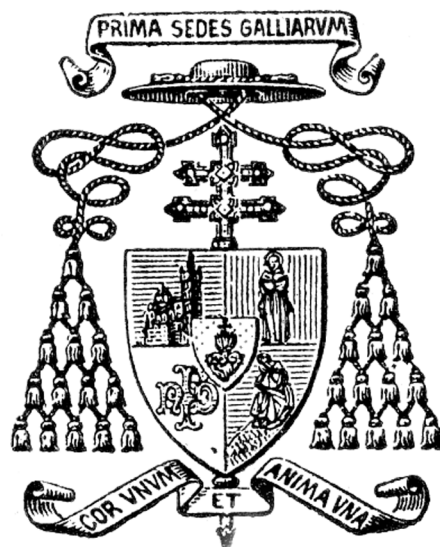
Le Primat des Gaules n'aime pas dîner chez les bourgeois même si cette corvée lui est quelquefois imposée ; il est alors sombre et taciturne. Cependant il ne dédaigne pas les honneurs et veut être reçu avec toutes les considérations dues à son rang. Il a oublié Grenoble et l'époque où il avait été un évêque montagnard et, maintenant, Monseigneur voyage dans une belle et grosse voiture.

Plus proche des vigneron et des jardiniers moingtains que des Eminences lyonnaises, Jean-Louis Breuil est peu sensible aux pompes déployées à l'occasion de la visite du Primat des Gaules. Son récit est plein d'humour et il s'y glisse même, ça et là, quelques critiques voilées... En particulier contre les "bureaucrates" de l'administration diocésaine qui négligent l'avis de ceux qui sont sur le terrain.

Il est aussi assez sceptique en ce qui concerne le développement des ligues et cercles diverses. Ces nouvelles formes d'action catholique fortement préconisées par le Cardinal lui paraissent peu adaptées à la campagne. On sent bien que sa préférence va aux traditionnelles confréries de Saint-Vincent et de Saint-Isidore.

Enfin le récit du curé Breuil a le mérite de nous montrer – chose inhabituelle – ce qu'était *la grande et célèbre visite canonique* vue d'en bas, par un curé de campagne, en quelque sorte par le petit bout de la lorgnette.

**Joseph Barou**



Armoiries de Louis-Joseph, cardinal Maurin, archevêque de Lyon (1859-1936)

*Grande et célèbre visite canonique  
à Moingt  
par le cardinal Maurin  
en 1919*

**D**ans une lettre du cardinal Maurin à son clergé, parue dans la Semaine religieuse du 28 mars 1919 (le vendredi avant le 4<sup>e</sup> dimanche de carême) il était dit :

*"... à l'occasion de la prochaine tournée pastorale je me propose de visiter toutes les paroisses des paroisses où je dois administrer moi-même le sacrement de confirmation... Je serais particulièrement heureux de recevoir les différents groupes de personnes qui appartiennent aux associations pieuses ou qui s'occupent des œuvres établies dans la paroisse. Le nombre et la nature de ces œuvres peuvent varier avec les habitudes et le caractère des populations. Dieu me garde de porter le moindre préjudice à celles qui ont fait leurs preuves. Mais, de nos jours, les Ligues d'hommes et de femmes, les associations professionnelles, les œuvres de presse méritent une spéciale attention..."*

*Par un communiqué paru dans la Semaine religieuse (11 août), le cardinal invitait les archiprêtres à lui envoyer un état succinct de la situation des principales œuvres établies dans les paroisses de leur archiprêtré. Il leur demandait :*

*1° La Ligue des femmes françaises et la Ligue des hommes pour la défense des droits des catholiques ont-elles été établies dans toutes les paroisses de l'archiprêtré, et, quel est, dans chacune, le nombre des adhérents ?*

*Pour quelques curés des petites paroisses de campagne, où il est assez difficile d'établir pratiquement les ligues susdites, cette annonce fut un cauchemar, quelques uns dirent : "il est assez facile de dresser des listes..." d'autres enfin dirent philosophiquement : "attendons".*

*L'itinéraire de la confirmation nous est envoyé. Pour notre canton, il est ainsi ordonné :*

*Lundi, 19 mai, à 10 heures : Montbrison (Notre-Dame) : Bard, Ecotay-l'Olme, l'Hôpital-le-Grand, Moingt, Savigneux, Saint-Romain-le-Puy.*

*Mardi, 20 mai, à 10 heures (Saint-Pierre) : Essertines-en-Châtelneuf, Lérigneux, Précieux, Roche.*

*Mercredi, 21 mai, à 10 heures : Champdieu, Chalain-d'Uzore, Châtelneuf, Mornand.*

*Jeudi 22 mai, à 10 heures : Chalain-le-Comtal, Boisset-les-Montrond, Grézieux-le-Fromental, Magneux-Haute-Rive.*

*Vendredi, 23 mai, à 10 heures : Saint-Georges-Haute-Ville, Lézigneux, Saint-Thomas-la-Garde, Verrières.*

*Que penser de cet itinéraire ? Sinon qu'il est mal ordonné ; il est l'œuvre d'un bureaucrate qui ignore tout, ne doute de rien, dresse des plans à sa guise, sans même demander conseils aux archiprêtres. En effet n'est-il pas insensé d'envoyer Lézigneux et surtout Verrières à Saint-Georges ? (et d'envoyer ces deux paroisses dans une très petite église, alors que, à Lézigneux<sup>14</sup> et à Verrières, il y a deux belles et grandes églises !)*

---

<sup>14</sup> L'église de Lézigneux, construite en 1889, remplace la petite église gothique construite à partir de 1500.

*Enfin le cardinal arrive. Il arrive à Montbrison, le 18 mai, dimanche soir, vers 5 heures, une bonne heure avant l'heure fixée... on se précipite, on cherche le clergé, on cherche les sonneurs... et on le reçoit... Et il s'installe à la cure Notre-Dame <sup>15</sup> pour jusqu'à vendredi...*

*Il n'est pas trop encombrant, il se couche de très bonne heure – même avant l'exercice du mois de Marie. Dès lors, grand silence, il ne faut pas faire de bruit ; mais le lendemain de très grand matin, il est debout...*

*Le lundi 19 mai, à 10 heures, a lieu la confirmation. Nous présentons à cette confirmation 18 confirmands de Moingt et 4 enfants émigrés des pays envahis par les Allemands et réfugiés à Moingt. La cérémonie de la confirmation ne fut pas précédée de la messe, ce serait été trop long car Mgr veut interroger les enfants et il les interroge longuement, ou plutôt Mgr veut parler... et parler surtout à l'assistance ; il passe en revue méthodiquement tout le catéchisme. Quand il arriva à mes garçons, il en était à la grâce ; ce n'était pas le plus facile. Il demande à celui qu'il interrogeait : "y a-t-il des grâce pour ceux qui dorment, quand vous dormez quelle grâce avez-vous ? " J'eus beau lui souffler : "la grasse matinée" il ne comprit pas. Quand il arriva à mes petites filles, il en était aux commandements de l'Eglise... C'était plus facile.*

*Enfin Mgr fut très content des réponses qui lui furent faites... Il n'en fut pas ainsi partout : ainsi à Chenereilles<sup>16</sup>, plusieurs enfants, intimidés ou non, répondent mal, l'un d'eux ne sait pas même dire quel est son nom et d'où il est. Il aurait finalement dit "so de vé gnu", je suis de Nus<sup>17</sup>... Le cardinal, qui est un peu vif, se fâche, il ne veut plus interroger, il fait interroger par son secrétaire... et, il dit aux curés : "Quand vous avez des enfants butés ne les mettez pas sur mon passage, cachez-les derrière une colonne..."*

### **La visite aux paroisses**

*Nous pensions que Mgr visiterait dans la soirée les paroisses qu'il aurait confirmées le matin du même jour. En arrivant à Montbrison nous apprenons qu'on a dressé un ordre de visite tout différent, vu la difficulté des communications entre certaines paroisses ; car Mgr voyage en auto ; il a même une puissante et grande auto. Ce n'est plus l'évêque de Grenoble voyageant surtout à pied, et préférant les sentiers abrupts, les chemins de chèvres, aux chemins des voitures<sup>18</sup>.*

*Il a été décidé que Mgr viendra à Moingt, seulement, le vendredi 23 mai, à 7 h du matin. Au dîner, je me trouvai à sa gauche, je lui demandai comment il fallait le recevoir. Il me répondit : Très solennellement, avec grande sonnerie, conformément au Rituel Romain, à la porte de l'église, en chape, avec goupillon, encens, etc.*

*Je lui demandai encore :*

- *Nous sera-t-il permis d'adresser quelques paroles à Son Eminence ?*
- *Mais oui, si vous voulez parler, je vous écouterai avec plaisir.*

*Me voilà enfin fixé... Ce n'est pas trop tôt ! Pour organiser une réception solennelle, nous aurions dû être prévenus, au moins une semaine avant la visite, afin de pouvoir, à notre tour, le dimanche, au prône, avertir et convoquer nos paroissiens, les directeurs et membres des œuvres... Ce manque d'organisation sera cause que dans beaucoup de paroisses, la réception de Mgr sera loin d'être solennelle.*

---

<sup>15</sup> Le curé de Notre-Dame est M. Jeannin, chanoine honoraire, né en 1866, ordonné en 1889 et archiprêtre de N.-D. en 1914. Les vicaires sont MM. Baleydiér et Freyssinet.

<sup>16</sup> M. Méchin, né en 1863, ordonné en 1891, nommé curé de Chenereilles en 1907.

<sup>17</sup> Nus : hameau sur la route de Saint-Marcellin à Saint-Bonnet-le-Château.

<sup>18</sup> Mgr Maurin a été évêque de Grenoble, de 1911 à 1916.

Après dîner, il part pour Essertines<sup>19</sup>, Roche<sup>20</sup> et Châtelneuf<sup>21</sup>. Nous n'avons pas été témoins de ses faits et gestes dans ces paroisses. Nous savons seulement que, en arrivant à Essertines, il ne trouve personne pour le recevoir, il trouve seulement un ivrogne couché sur les bords de la route, avec lequel il échange quelques paroles... et quelles paroles. A la cure, il trouve le curé qui lui dit : "Mgr, il est 2 heures, à 11 heures seulement j'ai reçu la dépêche m'annonçant votre arrivée, il m'a donc été impossible de convoquer mes paroissiens qui sont tous aux travaux des champs". Il fait sa visite et repart content.

A Roche et à Châtelneuf les curés ont eu le temps de réunir quelques paroissiens... C'est parfait. Et l'archevêque revient à Montbrison pour se coucher de bonne heure.

20 mai. – Le lendemain, 20 mai, Mgr donne la confirmation dans la paroisse de Saint-Pierre<sup>22</sup>. Il arrive encore bien avant l'heure fixée. Il se rend au presbytère... il envoie le curé s'occuper des préparatifs de la cérémonie et demande le journal. La bonne court chez le buraliste du coin et apporte à Monseigneur le Lyon Républicain<sup>23</sup>. En voyant ce journal condamné, l'archevêque s'indigne, il lance ce journal par terre et dit :

- Comment, on reçoit ici un pareil journal ?!
- Oui, Monseigneur" répond naïvement la bobonne...

Dans la soirée, Monseigneur va visiter Ecotay, Lérigneux<sup>24</sup> et Bard<sup>25</sup>.

A Ecotay, la paroisse est sans curé ; le conseil municipal reçoit Son Eminence. En arrivant à Lérigneux le bourg paraît désert, c'est le silence parfait... Le curé [abbé Furet] lui-même est absent, il est à l'enterrement de sa mère... M. l'Archiprêtre, qui accompagne Son Eminence, envoie chercher le sonneur... On sonne, on regarde... quelques personnes s'amènent à l'église et tout se passe bien, sans bruit !...

A Bard, Mgr est épaté par l'embonpoint du curé. "Comment, dit-il, a-t-on pu laisser un homme pareil dans un pays pareil si accidenté !" C'est là, la seule observation qui nous soit parvenue...

21 mai. – Le mercredi 21 mai la confirmation est donnée à Champdieu. Le maire, M. Charvet<sup>26</sup> entouré du conseil municipal, adresse à Monseigneur une allocution vraiment remarquable. Son Eminence fut ainsi dédommée du manque de tact de plusieurs autres municipalités, composées d'anabaptistes, qui n'avaient pas daigné se déranger pour saluer Monseigneur.

22 mai. – Le jeudi 22 mai la confirmation est donnée à Chalain-le-Comtal<sup>27</sup>. Là Monseigneur est invité à dîner par le gros bonnet de la localité, par la famille Forissier<sup>28</sup>... Et, fâcheuse coïncidence ce même jour, Mgr Chollet, archevêque de Cambrai, qui était venu à Saint-

---

<sup>19</sup> M. Berthet (Jean), né en 1859, ordonné en 1887, nommé curé d'Essertines en 1902.

<sup>20</sup> La paroisse n'a pas de titulaire en 1919.

<sup>21</sup> M. Boudier, né en 1872, ordonné en 1898, nommé curé de Châtelneuf en 1908.

<sup>22</sup> Le curé de Saint-Pierre de Montbrison est M. Guillaume Simon, né en 1853, ordonné en 1881, nommé en 1902.

<sup>23</sup> Fondé en 1878, par un groupe de rédacteurs du *Petit Lyonnais*, ce journal est alors l'organe du radicalisme lyonnais et souvent de sa municipalité. En 1914, il tire à 200 000 exemplaires mais, après la guerre, sa diffusion est réduite de moitié.

<sup>24</sup> Il s'agit de M. Furet, né en 1861, ordonné en 1888, nommé curé de Lérigneux en 1904 comme successeur de Jean-Louis Breuil. Il meurt d'une pleurésie en 1919 à Lérigneux.

<sup>25</sup> M. Combe (Emile), né en 1870, ordonné en 1896, nommé curé de Bard en 1908.

<sup>26</sup> Il s'agit du châtelain de Vaugirard.

<sup>27</sup> M. Erard, né en 1871, ordonné en 1894, nommé curé de Chalain-le-Comtal en 1917.

<sup>28</sup> La famille Forissier était propriétaire du château de la Pommière.

*Etienne quêter pour les églises dévastées de son diocèse, vient, en compagnie de Mgr Chassagnon<sup>29</sup>, saluer le cardinal. Le cardinal le reçut assez froidement et parla peu. L'archevêque en fut surpris – mais qu'y faire ? – Le cardinal n'aime pas à dîner chez les bourgeois, ça le rend sombre et taciturne...*

*Après dîner, le cardinal continue ses visites dans la plaine. Les curés le reçoivent aussi bien que possible en se conformant au cérémonial mais, comme ils ne sont pas habitués à ces cérémonies, il y a ça et là quelques accrocs. A Boisset-les-Montrond<sup>30</sup>, le curé au lieu de baiser la poignée du goupillon qu'il présente à Mgr, il baise la tête du goupillon, se mouille les lèvres et fait à l'archevêque une vilaine grimace.*

*23 mai, vendredi. – Visite à Moingt et confirmation à Saint-Georges-Haute-Ville<sup>31</sup>. Sur ces deux cérémonies nous allons pouvoir donner des détails plus complets et plus précis.*

### **Visite à Moingt**

*Le jeudi, dans la soirée, veille de la visite à Moingt, j'allai en me promenant voir le curé de Savigneux<sup>32</sup> pour savoir un peu comment il avait fait et sur quoi avait porté la visite de Monseigneur. Ce curé me répondit : "Cette visite a été assez insignifiante ; Mgr n'a presque rien visité. Mais, ajouta-t-il, je lui ai fait un discours... et, il a paru enchanté".*

*Il me fit voir ce discours ; il était assez bien fait... il me parut cependant un peu long. Dans ce discours, le curé lui parlait longuement de la construction de son église, de ses difficultés... et de ses dettes... il voulait par là demander un secours .*

*Il parlait aussi longuement de l'abbé Faure<sup>33</sup>, mariste, qui avait donné ou du moins cédé à bon compte l'emplacement de l'église... et qui, pendant la guerre, avait bien gardé la paroisse... la moralité de la paroisse !... contre les soldats allant à l'exercice !!! <sup>34</sup> Voulait-il par là le désigner à l'administration diocésaine pour son successeur ?!...*

*En revenant de Savigneux, je me disais : faut-il aussi faire un compliment, il est temps d'y penser... Je rentre chez moi, je me mets au travail et je bâcle un compliment.*

*Le lendemain matin, à 6 h ½, on sonne le ralliement. je place dans les stalles et le chœur de l'église 5 ou six chantres, quelques membres du conseil paroissial et du comité paroissial, en tout 20 à 25 hommes. Les bancs de l'église sont à peu près tous occupés par des femmes et des fillettes, le personnel de la maison des sourdes-muettes<sup>35</sup>, à lui seul garnit plusieurs bancs ; les chanteuses sont dans la chapelle de la Sainte-Vierge, et les gamins dans la chapelle de Saint-Julien. A 6 h ¾, les cloches annoncent l'arrivée de Mgr ; il est toujours en avance sur l'heure fixée. Je le reçois à la porte de l'église et on monte au chœur au chant du répons : Ecce sacerdos*

---

<sup>29</sup> Hyacinthe Chassagnon, évêque titulaire de Modra, vicaire général, archidiacre de Saint-Etienne, né à Bas-en-Basset le 10 janvier 1861, nommé par lettres apostoliques de 28 juin 1917, sacré le 10 octobre dans l'église primatiale de Saint-Jean. Mgr Chassagnon devient ensuite évêque d'Autun (19 mai 1922 ; + le 12 février 1940.

<sup>30</sup> Le curé est M. Bouthéon, né 1859, ordonné en 1885, nommé curé de Boisset en 1903.

<sup>31</sup> Le curé est M. Jean-Louis Basset, né 1864, ordonné en 1889, nommé curé de St-Georges en 1909.

<sup>32</sup> La paroisse de Savigneux supprimée en 1790 n'est pas encore officiellement rétablie bien que l'église (sans clocher) ait été bâtie en 1912. L'ordo de l'année 1919 indique que son territoire est partagée entre les paroisses Notre-Dame et Saint-Pierre de Montbrison. Un vicaire de Notre-Dame y fait fonction de curé.

<sup>33</sup> Il s'agit probablement de J. -M. Faure, de Verrières, né en 1855, que l'Ordo de 1919 donne comme résidant à Savigneux.

<sup>34</sup> C'est l'abbé Breuil qui souligne.

<sup>35</sup> Maison tenue par des sœurs franciscaines, aujourd'hui *les Campanules* (Association Départementales Amis Parents Enfance Inadaptée), rue Centrale à Moingt.

magnus, que mes chantres gueulent bien fort et... en partie... Après l'antienne et l'oraison du patron, je débite à Monseigneur mon speech... le speech suivant :

"Eminence,

La paroisse de Moingt est heureuse de recevoir aujourd'hui la visite de son archevêque. Elle apprécie d'autant plus l'honneur qui lui est fait que cet honneur est plus rare. Aucun de ceux qui sont ici présents ne se rappelle avoir vu dans notre église le premier pasteur du diocèse... Et, nos vieilles archives, depuis près de 700 ans, ne signalent, pour notre paroisse que quatre visites pastorales :

- Celle de Renaud de Forez, le 5 juillet 1223, le même jour, où Guy IV son neveu, comte de Forez, promulgua, devant cette même église Saint-Julien de Moind, la charte de fondation de la collégiale de Notre-Dame-d'Espérance.

- Viennent ensuite la visite d'Estienne de la Chassigne, coadjuteur du cardinal de Bourbon en 1469-1470 ;

- Celle de Mgr de Marquemont en 1614,

- Et celle de Mgr Camille de Neuville en 1662.

Ce sont là, Eminence, des souvenirs bien lointains, bien effacés... mais l'année 1919 sera pour nous une date plus mémorable. La visite de ce jour excitera en nous une profonde reconnaissance, fortifiera notre attachement au premier pasteur du diocèse et nous portera à nous serrer de plus près autour de notre archevêque pour la défense des droits des catholiques, dans la France de demain.

Nous avons entendu, Eminence, votre appel, notre Ligue paroissiale est fondée... et, nous avons tout lieu de croire qu'elle grandira, car, malgré tout ce qu'on a pu dire, la paroisse de Moingt renferme encore un nombre respectable de bons et fervents catholiques.

Enfin, puisse la bénédiction, que nous sollicitons humblement de votre Eminence, affermir nos bonnes résolutions d'être toujours et de plus en plus des diocésains bien soumis à votre autorité, dévoués et respectueux."

Observation. Ce speech avait été fait au galop. – Quoi qu'il en soit, s'il avait été fait par un autre, nous dirions qu'il est loin d'être parfait.

1° Est-ce bien sûr que l'archevêque Renaud de Forez assista à la promulgation de la charte de fondation de la collégiale de Montbrison ? C'est probable, mais non certain.

2° La visite de 1469, fut-elle faite par Estienne de la Chassigne ??... Les procès-verbaux sont signés par Barthélemy Bellière notaire de l'officialité diocésaine.

3° Moingt ne fut-il pas encore visité en (...?) par François de Neuville ?

4° Comme Mgr prône beaucoup les associations professionnelles, nous avons manqué une belle occasion pour lui dire que dans nos corporations de Saint-Vincent et de Saint-Isidore nous avons des cadres tout faits pour ces associations.

**Jean-Louis Breuil**

#### **Ouvrages consultés :**

- Joseph Jomand, *La longue marche vers le diocèse de Saint-Etienne*, Lyon 1978;
- *Ordo du diocèse de Lyon pour 1919*, E. Vitte, Lyon, 1919.



# La communauté des sœurs Saint-Joseph de Chalmazel et le legs du marquis de Talaru-Chalmazel

Le 22 mai 1850, Louis-Marie Justin marquis de Talaru-Chalmazel<sup>36</sup>, dernier descendant d'une des plus illustres familles foréziennes, décédait, à plus de quatre-vingts ans<sup>37</sup>, en son hôtel de la rue de l'Université à Paris.

Par un testament fait en son château de Chamarande<sup>38</sup>, le 7 mars 1839 (testament enregistré à Paris le 27 mai 1850), Monsieur de Talaru-Chalmazel répartissait son immense fortune (estimée à plus de 14 millions de francs de l'époque) entre les membres de sa famille (sa famille propre ou les parents de sa première<sup>39</sup> et seconde épouse<sup>40</sup>), entre ses amis<sup>41</sup>, ses domestiques et différentes communautés religieuses.

Parmi ces légataires, on trouvait *la maison des sœurs de Saint-Joseph établie* à Chalmazel, qui héritait de biens sis dans cette commune.

## 1 - La communauté des sœurs

### Saint-Joseph de Chalmazel en 1850 :

En 1850, cette congrégation était représentée, à Chalmazel, par six religieuses : Madame Jeanne Marie Coing, en religion sœur Saint Jean, supérieure du couvent de Chalmazel et native de cette localité ; sœur Sainte Croix née Simon, originaire du lieu du Palais, commune de Saint-Bonnet-le-Courreau ; sœur Saint-Justin, née Simon, sœur de la précédente ; sœur Sainte-Rose, née Quérat, du village de Nermond, commune de Chalmazel ; sœur Sainte-Marie-Antoinette, née Chazelle, du lieu du Supt, commune de Chalmazel, sœur Sainte-Virginie, née Goutte du lieu de l'Olme, commune de Chalmazel.

Les membres de cet ordre se recrutaient donc, alors, exclusivement parmi les jeunes filles de Chalmazel et des communes voisines. Cette communauté était totalement indépendante de la maison principale ayant son siège à Lyon. Ce n'est qu'après la mort du marquis de Talaru-Chalmazel que des religieuses venant de l'extérieur du canton, voire d'autres départements<sup>42</sup>, rejoignirent l'antenne de cette congrégation à Chalmazel et que cette dernière dut subir l'autorité de la supérieure générale de l'ordre et de son conseil.

## 2 - Nature et valeur des immeubles

### hérités par les sœurs Saint-Joseph

Les biens recueillis par la communauté des sœurs de Chalmazel dans l'héritage Talaru se composaient de quinze immeubles et représentaient une contenance totale d'environ 101 ha, 3 a et 30 ca.

---

<sup>36</sup> Pour de plus amples renseignements sur la vie du dernier marquis de Talaru-Chalmazel, consulter Claude Latta (n° 32 de *Village de Forez* 1987) et la communication de M. F. de Quirielle, "Le marquis de Talaru ambassadeur en Espagne", *Bulletin de la Diana*, tome LIV n° 7 (1995).

<sup>37</sup> Il était né à Paris le 1<sup>er</sup> décembre 1769.

<sup>38</sup> Situé dans l'Essone.

<sup>39</sup> Louise-Joséphine-Marie de Rosière-Soran.

<sup>40</sup> Ernestine de Rosière-Soran, nièce de la précédente.

<sup>41</sup> Dont, entre autres, *Monsieur le vicomte de Chataubriand (sic)* qui aurait dû hériter d'une somme de 30 000 francs. Celui-ci était cependant mort depuis deux ans au décès du testateur.

<sup>42</sup> Dans les années 1860, outre les six religieuses précédemment mentionnées, on trouvait dans cette communauté une sœur originaire de La Fouillouse, une de Saint-Jean-Soleymieux, une du Brugeron (Puy-de-Dôme) et une de Savoie.

Ils étaient divisés en prés (pour un total de 7 ha 40 a et 80 ca), en pâtures (pour 97 a et 80 ca), en parcelles d'aisances, cours et jardins (pour 27 a et 70 ca), en bois plantés d'essence de sapin (pour 92 ha) et enfin, d'un château construit au XIII<sup>e</sup> siècle, occupant une superficie de 15 a et 30 ca.

Le tout fut estimé pour une somme de 300 000 francs de l'époque<sup>43</sup>.

### **3 - Le château de Chalmazel en 1850 :**

Quand les religieuses de l'ordre de Saint-Joseph prirent possession du château de Chalmazel, celui-ci avait souffert des outrages du temps.

Il faut pour mesurer cela se reporter à la description qui est faite de ce bâtiment dans *La France par cantons et par communes* où l'on apprend que le château ... *a peu conservé de sa toiture, mais il porte fièrement sa couronne de mâchicoulis. En 1793, il a quelque peu souffert de vandales modernes, mais le temps manqua sans doute, et après avoir brûlé les papiers et titres, vendu le mobilier, on se contenta de briser les écussons*<sup>44</sup>.

Vincent Durand, pour sa part, note lors de sa visite, en août 1860 : *Des trois galeries ou loges superposées qui se voyaient dans la cour, l'inférieure seule existe. Il faut dire que les deux supérieures s'étaient écroulées avant les travaux de restauration*<sup>45</sup>.

Louis-Pierre Gras dans *Voyage à Pierre sur Haute et sur les bords du Lignon*, en 1864, rapporte, quant à lui :

*Devant nous au milieu d'une vaste prairie au bas de laquelle coule un ruisseau, s'élève le château adossé, pour ainsi dire, à la montagne. Le château de Chalmazel était, il y a quelques années, bien plus pittoresque à première vue qu'aujourd'hui. Au brusque détour de la route on l'apercevait noir et sombre, avec ses tours à moitié détruites et ses murailles sans toitures portant encore fièrement leurs mâchicoulis... et d'ajouter ... lorsque je visitais le château, il y a quelques années c'était un fouillis inextricable de plafonds effondrés, de poutres calcinées et de grandes cheminées suspendues en l'air. Cet auteur ajoute qu'il avait parcouru le château en se ... glissant le long des corniches et en [se] cramponnant aux hautes herbes. Un énorme groseillier pendait à l'angle de la cour - des pousses de noisetier se balançaient sur les murailles ruinées ; une forêt de camomilles et de chéridones envahissait les passages*<sup>46</sup>.

### **4 - Les "restaurations" effectuées par les sœurs Saint-Joseph**

Il est indubitable que les religieuses firent des travaux importants dans ce château. Il suffit pour s'en convaincre d'observer les sommes employées pour les travaux de maçonnerie, menuiserie, plâtrerie, taille de pierre, achat de fournitures ainsi que le prix de diverses journées de main-d'œuvre qui s'élevait à un chiffre globale de 42 057 francs d'alors (somme représentant un peu moins de la moitié du prix d'estimation du seul château).

La restauration de la seule chapelle avait, quant à elle, coûtée 1 092 francs.

Il faut cependant reconnaître que, du point de vue archéologique et historique, ces "restaurations" furent parfois néfastes. La façade fut percée de larges baies modernes, la tour de l'escalier fut surmontée d'un clocheton en zinc<sup>47</sup>. Une large pierre qui se trouvait sous le préau et où, disait-on, le châtelain se tenait pour rendre la justice fut brisée pour la mettre en maçonnerie. A l'intérieur de l'édifice le même type de restaurations fut pratiqué : une galerie renaissance donnant sur la cour fut fermée par un mur en brique, plusieurs cheminées monumentales furent supprimées. Les fresques que Christophe de Chalmazel<sup>48</sup> avait fait peindre dans la chapelle, et qui représentaient, entre autre saint

---

<sup>43</sup> Le château avait, pour sa part, été estimé à 96 900 francs.

<sup>44</sup> Théodore Ogier, *La France par cantons et par communes*, Balay et Conchon (1856).

<sup>45</sup> Vincent Durand : *Notes et récits d'excursions* (1990).

<sup>46</sup> Louis-Pierre Gras : *Voyage à Pierre-sur-Haute et sur les bords du Lignon* (1864).

<sup>47</sup> Celui-ci a aujourd'hui été supprimé.

<sup>48</sup> Edouard Perroy dans *Les familles nobles du Forez au XIII<sup>e</sup> siècle*, nous apprend (p. 862), que Christophe de Chalmazel, seigneur engagiste de Néronde pour 6 000 £ t. en 1639, est cité entre 1634 et 1640. L'abbé Peyron mentionne dans son étude sur le clergé de Chalmazel, un acte du 10 août 1611 indiquant *parrin Messire Cristofle de Chalmazel, hermite de la Faye*.

Christophe, pouvant être le portrait du commanditaire de l'œuvre, disparurent sous le badigeon<sup>49</sup> tout comme les clefs de voûtes armoriées. Vincent Durand écrivait : *Vue, à l'intérieur la chapelle. Les fresques représentant des scènes de la vie cénobitique ainsi que des personnages en costume du temps de Henri III, des portraits certainement, ont été effacés. Les armes des Talaru peintes à la clef de voûte du sanctuaire effacées également. La chapelle agrandie. La plupart des anciennes cheminées détruites, moins une qui était dans la salle où l'on rendait, dit-on, la justice, salle qui a été coupée en deux. Je n'ai point vu les frises peintes qui ornaient cette salle, peut-être sont-elles simplement cachées sous le badigeon. Elles représentaient des rinceaux d'un dessin assez élégant. Je regrette la cheminée peinte en grisaille que j'avais vue dans le temps*<sup>50</sup>.

A l'époque, déjà, les archéologues, tel M. d'Assier de Valenches, s'émurent de ce type de restaurations.

Louis-Pierre Gras écrivait quant à lui : *...La couleur blanche des nouvelles constructions et la flèche en zinc qui se dresse au milieu des tours contrastent singulièrement avec la patine brunie des vieilles murailles, et le pauvre manoir des Talaru-Chalmazel a l'air tout honteux d'être ainsi rapiécé. Merci cependant, braves architectes, de ce que vous n'avez pas jugé à propos de le reblanchir en entier !*<sup>51</sup>

## **5 - Destination du château**

Le testament du marquis de Talaru-Chalmazel stipulait que ce dernier léguait ses biens dans Chalmazel ... *à la maison des sœurs de Saint-Joseph établie dans cette commune, à charge d'établir des lits pour les malades du canton et de les y soigner.*

Par les termes même de ce testament, le marquis de Talaru-Chalmazel souhaitait que soit établi, dans cette localité, un hospice pour les nécessiteux du canton de Saint-Georges-en-Couzan.

Or, la destination d'hospice pour le château fut appliquée avec modestie. En effet les salles dévolues aux malades étaient au nombre de deux et avaient une capacité d'accueil réduite. La salle destinée à accueillir les hommes, située au deuxième étage, contenait quatre lits et *a une petite croisée ouvrant sur la cour humide et peu aérée du château ; elle ne reçoit pas par conséquent une lumière et de l'air en quantité suffisante, elle n'a point de cheminée...*<sup>52</sup> Celle des femmes située à la suite de la précédente possédait les mêmes caractéristiques, si ce n'est que la croisée ouvrait sur le bourg et que de ce fait ... *elle est un peu moins mal située...*<sup>53</sup> En revanche, chose qui n'était pas mentionnées dans le testament sus cité, les sœurs dispensaient des cours, et pour cela utilisaient ... *les autres parties du château les plus vastes et les plus accessibles, trois pièces pour les classes du pensionnat, et trois autres grandes pièces pour les dortoirs des élèves ; ces dortoirs contiennent cinquante lits environ en totalité.*

*... Toute la façade principale et le donjon, c'est-à-dire les parties du château les plus agréables et qui ont la meilleure exposition sont consacrées à l'habitation des religieuses.*

Il semble donc, à la vue de ces derniers éléments que les volontés du défunt aient été quelque peu transgressées.

## **6 - L'action en justice menée par les maires du canton :**

Face à ces prises de liberté par rapport au testament du marquis de Talaru-Chalmazel, certains maires du canton de Saint-Georges-en-Couzan intentèrent une action en justice contre les sœurs Saint-Joseph.

Les maires de Châtelneuf, Palogneux, Sail-sous-Couzan, Saint-Bonnet-le-Courreau, Saint-Georges-en-Couzan et Sauvain furent autorisés par leurs conseils municipaux à intenter une action en justice entre le 15 juin et le 13 juillet 1862. Monsieur Céphas Rimaud, négociant et maire de Sail-sous-Couzan, fut désigné comme fondé de pouvoir par ses collègues. Les maires de Chalmazel, Saint-Just-en-Bas et Jeansagnère ne furent pas autorisés à plaider par leurs conseils municipaux, le maire de Chalmazel refusant... *énergiquement de se joindre à ses collègues....* Le sous-préfet

---

<sup>49</sup> Celles-ci furent, en partie, redécouvertes il y a quelques années

<sup>50</sup> Vincent Durand, *Notes... op. cit.*

<sup>51</sup> Louis-Pierre Gras, *Voyage, op. cit.*

<sup>52</sup> Mémoire pour pour les maires du canton de Saint-Georges-en-Couzan contre la communauté des sœurs de Saint-Joseph de Chalmazel (p. 95).

<sup>53</sup> *Ibid.*

pensait qu'une telle décision s'expliquait par le fait que ... *les sœurs de Chalmazel comptent dans leur établissement la supérieure et deux ou trois autres sœurs qui sont nées dans cette commune, et sont parentes d'une partie du conseil municipal.*

Les maires plaignants reprochaient aux sœurs Saint-Joseph le refus de recevoir des malades, le fait d'abriter dans les bâtiments du château une école ainsi que la mauvaise gestion des biens dont elles avaient hérité (en particulier en pratiquant *des coupes de bois déraisonnées*) et dont le produit aurait dû servir à l'aide des pauvres du canton.

Le jugement de cette affaire fut rendu par le Tribunal de Montbrison le 18 décembre 1863. La justice considérait que la ... *demande des maires [...] est recevable et fondée ...*, donnant raison sur la quasi-totalité des points aux plaignants. Le tribunal notait, cependant, que le pensionnat n'était ... *point incompatible avec les soins à donner aux malades, pourvu que le local soit suffisant.*

La congrégation des sœurs Saint-Joseph devait rester présente dans les murs du château de Chalmazel jusqu'en 1973.

Jusque dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les sœurs tinrent une école de filles.

Le rôle hospitalier de cette congrégation subsistait sous la forme d'une pharmacie où les habitants des environs venaient s'approvisionner en médicaments.

L'ordre des sœurs Saint-Joseph est restée propriétaire de ce bâtiment médiéval jusqu'en 2002. Depuis quelques années, la congrégation avait déjà, vendu les bois hérités du marquis de Talaru. Le château était en vente depuis le milieu de l'année 2001. Il est maintenant devenu propriété privé. On peut se demander quelles seront ses nouvelles destinations.

**Stéphane Prajalas**

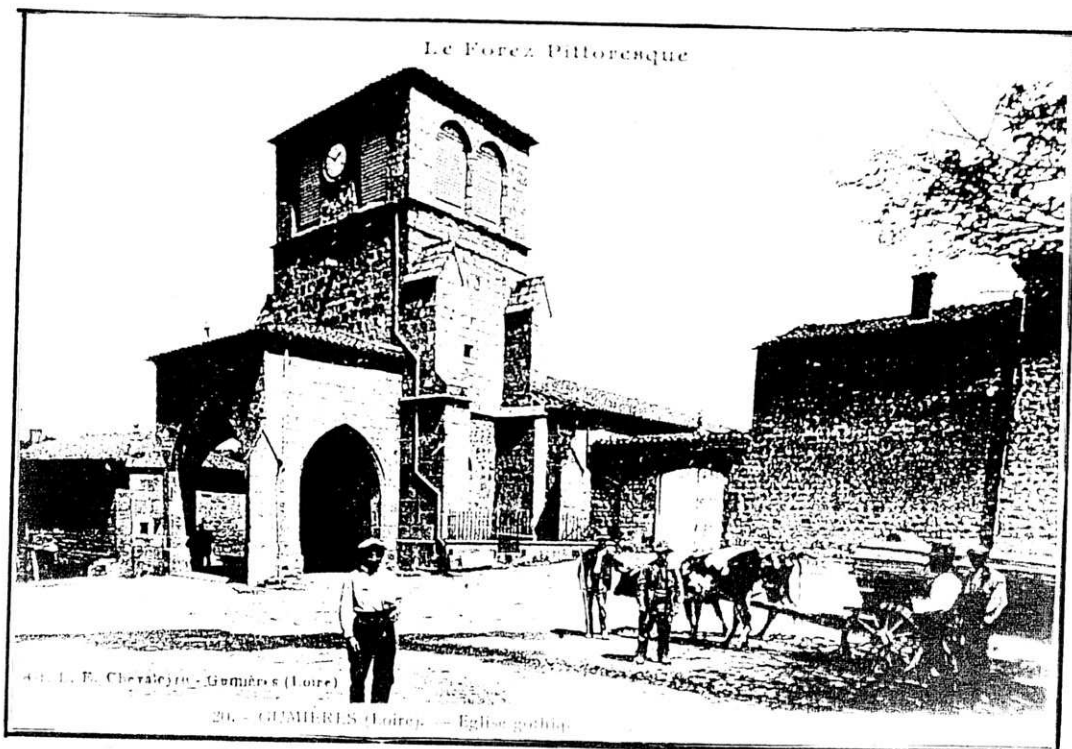


(Collection de l'auteur)

## RELEVÉ D'INSCRIPTIONS DANS LE CLOCHER DE GUMIERES

Gumières, charmant village du Haut-Forez sis à 900 mètres d'altitude, est accroché à un promontoire rocheux dominant la vallée de la Mare. Le site est visiblement défensif et le village fut d'ailleurs, pendant la Guerre de Cent Ans, quelque peu fortifié : la forme générale du bourg est encore nettement circulaire<sup>1</sup>. Mais l'origine du village est plus ancienne puisque l'on sait qu'un prieuré fut établi ici en 954 ; une pierre ornée d'un animal sculpté – lion ? – enchassée dans un mur extérieur pourrait être un réemploi d'un édifice plus ancien, probablement de style roman. L'église actuelle, essentiellement bâtie au XIV<sup>ème</sup> siècle, est dédiée à Saint-Barthélemy. Sa façade est agrémentée d'un porche, le clocher s'élevant au dessus de l'entrée<sup>2</sup>. C'est donc un édifice de style gothique aux ogives et contreforts caractéristiques.

L'église de Gumières vers 1900



Si cette église n'est pas dénuée d'intérêt, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, c'est tout particulièrement son clocher qui nous intéresse aujourd'hui. Ce dernier est d'une forme massive, fréquente dans les églises du Haut-Forez. Suite à une première visite générale de l'église, l'objet

<sup>1</sup> Une lettre de la duchesse Anne de février 1410 fait référence à la faiblesse de ces défenses puisque, s'il est fait mention d'une porte et d'un donjon, ces éléments n'ont pas empêché l'incursion de « gens armés, qui au temps passé ont plusieurs fois fouillé, pillé et dommagé ledit prieuré de calices et plusieurs autres joyaux, pour défaut de ce que les prieurs qui lors étaient ni à présent n'ont lieu où ils fissent leur retraite ».

<sup>2</sup> Non loin de là, les églises de Montarcher et de la Chapelle-en-Lafaye ont un porche latéral.

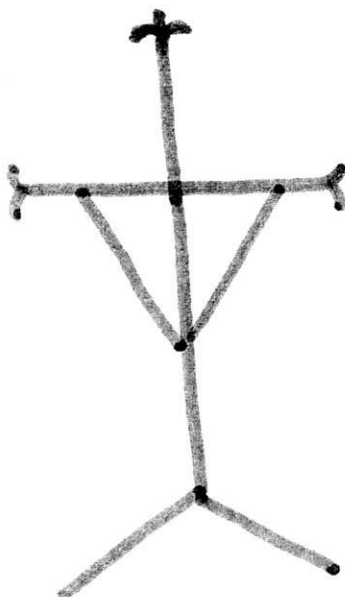
de notre investigation fut le beffroi du clocher, c'est-à-dire la charpente placée dans la chambre des cloches et les supportant. Ce beffroi est en quelque sorte une cage formée de forts madriers – de chêne vraisemblablement – constituée de quatre rangs dont trois enserrment les deux cloches.

Le beffroi du clocher de Gumières. A gauche, une des deux cloches :

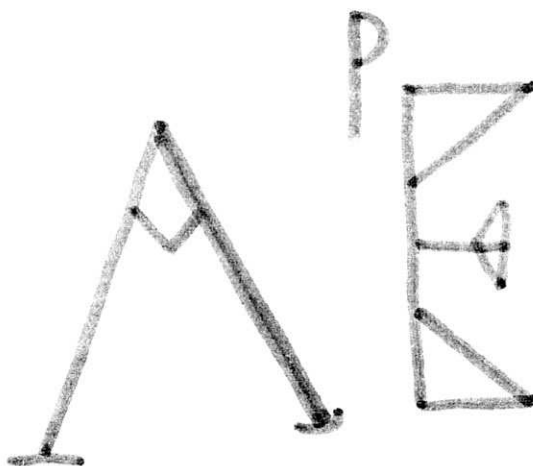


Or, ce qui n'est pas surprenant, les éléments de cette charpente portent des marques, souvent difficiles à repérer, et d'ailleurs beaucoup ont dû échapper à notre investigation, en particulier les marques d'assemblages effectuées par les charpentiers sur les pièces avant leur installation définitive. Toutes les charpentes anciennes de notre région sont susceptibles de porter ces signes, souvent des barres ou des chiffres romains. A côté de ces marques, nous pouvions espérer trouver des mots ainsi que des dessins ou des graffitis mais, en ce qui concerne les représentations figurées, la récolte a été fort maigre puisque se montant à deux inscriptions

significatives, c'est-à-dire suffisamment incisées dans le bois et présentant un caractère de prime abord ancien. Il s'agit tout d'abord d'une croix :



De même avons-nous repéré deux lettres d'assez grande taille présentant un caractère d'ancienneté qui ne sont pas sans rappeler les marques, parfois appelées marques de carriers ou de maçons, figurant sur des pierres de construction d'églises médiévales :



A côté de ces très rares inscriptions, un tant soit peu symboliques, figure un nombre plus important de patronymes, souvent accompagnés du prénom ou d'une mention telle que « fils » ou « sonneur » apportant une précision supplémentaire. Presque à chaque fois, une date est associée au nom puisque, depuis fort longtemps et jusqu'à nos jours, il s'agit de laisser en quelque sorte une trace de son passage sur les lieux et dans le temps : pensons aux déclarations d'amours gravées sur les troncs d'arbres ou aux graffitis moins raffinés des toilettes publiques<sup>3</sup>...

---

<sup>3</sup> Après tout, les graffitis de Pompéï, souvent fort triviaux, font aujourd'hui la joie des archéologues et historiens.

Ici figurent donc les noms de Gumerots qui, pour une raison ou pour une autre, ont gravi le clocher : sonneurs de cloches, charpentiers... Les noms seront pour la plupart familiers à nos contemporains et sont manière d'annuaire des siècles passés. Nous les avons relevés avec leur orthographe d'origine :

M 1696 MATHIEV DAMOND

DAMON M DAMON JEAN

1742 MATHIEU BAILE  
FRANCOIS MONTET

MAZET LOI 1783

MATHIEU BASSET  
JEAN BASSET 1784

MAZET – A – FILS – SONUR 1865

MAZET – SONENR 181[ ?]<sup>4</sup>

MAZET – 1822

ROULET SONEUR  
decede le XXXI AOUT 1871

JURY – JEAN 1888

MARIUS

CHAUT

SAMEDI

[illisible]

1918

Parfois des réparations postérieures effectuées sur la charpente masquent des éléments d'inscriptions et, très probablement, des inscriptions complètes<sup>5</sup> :

FRANCOIS BAR[ ?]V (BAROU ?) 1768

<sup>4</sup> Dans le même secteur du beffroi, le nom MAZET écrit en capitales a été soigneusement rendu presque illisible en le surchargeant d'incisions : plaisanterie ? Règlement de compte ? Décès ?

<sup>5</sup> Et ne parlons pas des fientes de pigeons...



Au milieu de ces modestes inscriptions dont la seule fonction est de signifier « je fus ici à telle date » se cache au fond du clocher, sur l'avant-dernière travée, une phrase très courte, non loin de celle, datée 1696, de Mathieu Damond :

#### 1694 LE BLE VALET 10

Qu'un homme se soit senti obligé de graver ces quelques mots n'est pas anodin puisque les deux années 1693 et 1694 furent celles d'une terrible disette en Forez, comme dans tout le royaume d'ailleurs<sup>6</sup>.

Après une récolte médiocre en 1692, pluies et gelées avaient sévi dès l'automne suivant. La récolte de 1693 ayant été mauvaise, la famine devenait inévitable. Comme très souvent en de pareilles situations, une épidémie trouvait là un terrain favorable, en l'occurrence la fièvre typhoïde. En 1694, le curé de Saint-Laurent-sous-Rochefort écrit : « *On trouvait quantité de pauvres morts dans les chemins, qui marchaient jusqu'à ce qu'ils tomboient et la plupart sans sacrements, les curés n'estant pas avertis* ». Dans un rapport de janvier 1694, l'intendant de Lyon écrit à propos des ouvriers de Saint-Etienne : « *La plupart quittent et désertent faute de travail, une infinité meurt de faim et de misère* »<sup>7</sup>. Là où des études précises ont été menées, les chiffres confirment l'étendue de la catastrophe. A Montbrison, alors que la moyenne annuelle des inhumations était de 26 dans la paroisse Saint-Pierre, elle est de 79 en 1693 et de 77 en 1694 ! La courbe des décès est à son maximum de septembre 1693 à avril 1694<sup>8</sup>.

Les mercuriales, c'est-à-dire le cours des productions agricoles, sont également très éclairantes en ce qui concerne la conjoncture. En 1693, le bichet de froment augmente à Boën de 86% et celui du seigle de 104% par rapport aux années précédentes<sup>9</sup>. A Feurs, la mesure de blé passe de 14 à 50 sols, puis à 3 livres 10 sols et, enfin, à la veille de moisson de 1694, à 6 livres<sup>10</sup>. A Saint-Etienne, alors que le cours du boisseau de froment oscillait, bon an mal an, entre 30 et 40 sous depuis quelques 25 ans, il passe à 53 sous en 1692 puis à 93 en 1693 pour retomber à 55 en 1694... Le prix du seigle passe de 40 sous en 1692 à 72 en 1693<sup>11</sup>.

Précisément en ce qui concerne l'inscription de Gumières, quel pourrait-être le sens de ce « valait 10 » ? Signifie-t-il dix fois plus qu'à l'accoutumée ? Cette augmentation correspondant approximativement à celle du blé à Feurs au plus fort de la disette. Veut-il dire 10 livres le bichet, unité usuelle de la région montbrisonnaise jusqu'à Boën, soit 19 litres 72 ? En ce cas, ceci correspondrait à la somme - énorme - de 200 sous ! Mais en tant de pénurie extrême, tout est possible malheureusement. Peut-être notre témoin anonyme se référait-il à une autre unité : le *dément* soit deux bichets ? Le *quartal* (quatre bichets) ?<sup>12</sup>

Ces inscriptions sont, certes, d'un intérêt historique modeste mais elles pourraient prendre plus de valeur si d'autres venaient s'y ajouter : combien d'églises de la plaine comme des montagnes ont conservé d'anciens éléments de charpentes ? Des dizaines sans doute. De plus, certaines de ces inscriptions fournissent des indications chronologiques : nous savons ainsi que le

<sup>6</sup> Latta (Claude), « Histoire de Montbrison », 1994, pages 72-73.

<sup>7</sup> Sous la direction de Jean Merley, « Histoire de Saint-Etienne », 1990, p.83.

<sup>8</sup> Latta (Claude), ouvrage cité, p.73.

<sup>9</sup> Idem, p.72.

<sup>10</sup> Ramet (Henri), Guichard (Geoffroy et Georges), « Feurs – La plaine du Forez », pages 314-315.

<sup>11</sup> Gras (L-J), « Le prix du blé à Saint-Etienne », 1906, p.10.

<sup>12</sup> Ces mesures sont extraites de l'ouvrage d'Antoine Lugnier « Cinq siècles de vie paysanne à Roche-en-Forez (1440-1940) », p.206.

beffroi de Gumières a été construit au plus tard à la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle, soit le règne de Louis XIV<sup>13</sup>. Pour l'amateur d'inscriptions, l'intérêt des beffrois réside dans le fait qu'il s'agit d'un élément d'édifice public : nombre d'enfants de chœur jusqu'à une époque récente s'y sont amusés. De plus, ces inscriptions ont été bien préservées des intempéries. Nécessairement, il y a d'autres découvertes à faire ici ou là.

Olivier et Pascal Chambon



<sup>13</sup> Il est à noter qu'un certain nombre de maisons de Gumières portent des dates, en particulier sur des linteaux, de la même époque.

## Un fils procédurier

Porter plainte contre ses parents, les assigner en justice pour mauvais traitement ou non assistance cela se voit, et aujourd'hui des enfants de plus en plus jeunes utilisent certain numéro vert. Et bien ce n'est pas nouveau et au XVIII<sup>e</sup> siècle à Montbrison un dénommé Laurent Brun requiert contre "sa mère".

Laurent est le fils de Thomas Brun, un des témoins du *difficile mariage du garçon boulanger* en 1745 cité par Jean Guillot dans un précédent numéro de *Village de Forez*<sup>54</sup>.

Nous continuons de regarder vivre et travailler ces Montbrisonnais d'il y a 250 ans.

Voici la *Supplique de Laurent Brun devant le Bailly de Forez ou Monsieur le lieutenant général de Montbrison*. Elle est datée du 17 septembre 1774.

Le 13 novembre 1759, Thomas Brun, maître boulanger à Montbrison a fait son testament par devant Maître Danthoine, notaire. Il nomme sa femme, Magdeleine Attendu, *fidei commise*, à charge pour elle de *remettre la succession au suppliant, son fils, quand bon lui semblera*.

Cette Magdeleine Attendu doit être une descendante d'une famille de bouchers. Jean Guillot cite dans un article de *Village de Forez*<sup>55</sup> un *Thomas Attendu membre important de la corporation des marchands bouchers* en 1682. En tout cas si cette Magdeleine était fille de boucher elle avait manqué aux règles de la confrérie en épousant un boulanger !

Laurent Brun est donc mineur à la mort de son père. Quinze années passent. On ne sait pas si Magdeleine se remarie, comment fonctionne la boulangerie Brun pendant ce temps-là. Mais Laurent grandit et devient maître boulanger à Montbrison ; en 1759 il épouse Jeanne Berthelot, leur contrat de mariage est signé le 14 janvier de cette année-là. dans ce contrat *il appert* que Laurent a reçu *de la veuve Brun* la succession de son père.

Au vu des reproches, des sommes demandées, des expertises, je me demande, très subjectivement, si Magdeleine était la mère de Laurent ou sa belle-mère après le veuvage de Thomas Brun ?

Mais venons-en à la *Supplique* proprement dite : de janvier à septembre 1774, Laurent a eu huit mois pour évaluer son héritage ; il est furieux. On peut imaginer les disputes pendant cette période entre Laurent et Magdeleine. Aucun accord, bien sûr, puis on en arrive devant la justice.

*Il fut apperçu que le veuve Brun ait absolument négligé les immeubles délaissés par Thomas Brun qu'elle a fourni dans iceux des dégradations considérables. En effet, non seulement elle a laissé tomber en ruine la clôture des vignes, mais encore elle a épuisé les mêmes vignes puisqu'elle en a négligé la culture, qu'elle n'y a fait aucun provin conduit aucun engrais et surchargé chaque année la taille de telle sorte que les dites vignes sont presque hors de produit.*

*Les bâtiments de maisons cave et cuvage sont dégradés et au lieu de les avoir entretenus au moins de réparations, locations, elle les a laissés dans l'oubli de nécessaire que ce défaut*

---

<sup>54</sup> *Village de Forez* n°87-88.

<sup>55</sup> *Village de Forez* n°83-84.

*d'entretien fait craindre au suppliant de périr sous les ruines de ces maisons. La veuve Brun a même eu l'indiscrétion d'enlever quelques cuves avant la remise au successonnaire.*

et Laurent énumère *une cuve servant à la vendange, d'une grandeur considérable, des bennes et des tonneaux, une partie du bois qui composait le pressoir, des châssis des portes et de fenêtres des appartements.*

Laurent emploie les termes de *voies de faits*.

Sa requête est reçue le 12 novembre 1774 par le lieutenant président Bernard Delaplagne. Il *commet* le premier notaire royal pour recevoir les parties. Il *convient* d'experts qui prêteront serment avant et après *leurs opérations, lesquels experts visiteront les bâtiments et fonds... vérifieront si les dégradations proviennent de caducité ou par le défaut d'entretien.*

Le 15 novembre 1774 Magdeleine Attendu veuve Brun est assignée à *comparoir* le 17 novembre 1774 – un jeudi – sur les sept heures du matin *par devant et en l'étude de Maître Bernard notaire royal réservé pour cette ville.* Pierre Joseph Bernard est autorisé par Maître Antoine Pierre Boudot procureur en cour de Forez. Magdeleine habite rue des Arches, paroisse Saint-Pierre.

Le 17 novembre 1774 à 7 heures du matin il doit faire encore nuit quand tout le monde se présente pour l'inventaire.

Magdeleine et Laurent sont là... Imaginez les échanges de regards peu amènes ! Les experts prêtent serment, ils sont trois : Pierre Epinat désigné comme architecte, Louis Verniette maître maçon, François Faure vigneron. Il y a bien sûr un greffier pour noter la *sommaire prisée*.

On se rend sur les lieux en commençant par la maison la plus importante. Elle est située sur la place de la Boucherie et de la rue des Arches<sup>56</sup> joignant du côté nord la maison Saynaud.

Et nous aussi nous visitons la maison.

La cuisine 10 à 12 m<sup>2</sup> (8 toises) était carrelée, il faut tout refaire. Les carreaux des 2 fenêtres – un côté fontaine, un côté midi – sont bien brisés. Ces carreaux en verre sont un signe d'aisance à une époque où le papier huilé servait le plus souvent à garnir les fenêtres. Les murs crépis sont très dégradés. Il en coûtera 138 livres 10 sols pour remettre la cuisine en état.

A côté de la cuisine une salle qui a vu sur la place de la Boucherie, un "petit cabinet" y est attenant, *qui prend jour sur une petite rue* ; cette salle, 8 m<sup>2</sup>, carrelée est entièrement à refaire. Il s'agit de vétusté, en revanche ses murs sont *dégradés par défaut d'entretien*. Un galandage ébranlé côté bise cache un escalier. Pour remettre salle et cabinet en état, il en coûtera 146 livres.

Si on ajoute 12 m<sup>2</sup> et 8 m<sup>2</sup> pour le cabinet et l'escalier, cette maison qualifiée "d'importante" occupe à peine 25 m<sup>2</sup> au sol !

On accède à la maison, du côté de la place de la Boucherie par une allée privée. de cette allée par *un grand escalier conduisant aux appartements*. Le galandage de l'escalier est à reprendre.

On monte. La chambre au-dessus de la cuisine est pleine de courants d'air. La marche qui permet d'accéder à la chambre suivante, au-dessus de la salle, est à refaire. Cette chambre donne sur la rue des Clercs, sa fenêtre et son volet ont été arrachés. Pour ces deux pièces les réparations sont estimées à 107 livres.

---

<sup>56</sup> Actuelle place Saint-Pierre.

On ne dit pas comment on monte, escalier ou échelle, mais nous voici sous les toits : un grenier et une chambre attenante. Ce n'est guère rassurant et on comprend que Laurent ait craint de recevoir le bâtiment sur la tête ! *Les couverts sont pourris vermoulus étayés en différents endroits*, c'est la vétusté ! En ajoutant bois, tuiles et main d'œuvre il faudrait compter 26 livres.

Nous voici dans une "grande" salle, indépendante du premier bâtiment décrit puisqu'elle donne par deux fenêtres sur la rue des Clercs et elle a un couvert indépendant dont il faut remplacer une poutre à *taille ouverte* ; on utilisera 150 tuiles. Carrelage, vitrage, couvert reviendront à 153 livres.

Dans cette grande salle se trouvent les latrines. Elles se déversent dans la bien nommée rue latrinale. Elles sont à recouvrir. On dépensera 8 livres pour les W.C. Il faut aussi nettoyer cette rue latrinale *remplie d'excréments qui empêchent les eaux pluviales de s'écouler, entretiennent l'humidité et changent le pizay du mur et des fondations. Faire promptement 2 toises de maçonnerie à pierres et chaux pour contenir le surplus*. 50 livres de plus pour la réfection de l'égout.

Cette rue latrinale correspond au grand égout couvert qui descendait du château des comtes de Forez (Calvaire) et allait s'évacuer dans le Vizézy au Pont d'argent. Il passe dans la petite rue de la Préfecture.

On sort de la cette salle, on traverse la rue latrinale et nous voici à l'écurie. Le boulanger devait avoir un animal de trait : âne, mulet... Qui sait quelques chèvres, moutons, une vache ? L'écurie est en très mauvais état : changer le chambranle de la porte, remplacer quatre serrures ; le plancher au-dessus de l'écurie est vermoulu et vétuste ; la fenêtre négligée est à changer. 21 livres pour l'écurie.

Pour restaurer cet ensemble de bâtiments, il en coûtera 649 livres.

Le jour a dû se lever maintenant et on quitte cette maison pour aller dans le *quartier Bourgneuf paroisse Marie-Magdeleine* où se trouve une autre maison. rien n'est dit de celle-ci mais elle a un cuvage dont l'entrée et le plancher sont pourris et vermoulus ; au-dessus du cuvage il y a une chambre et un grenier ; il faudra 100 tuiles pour les recouvrir, cela coûtera 8 livres. Le style de maison devrait ressembler à celles que l'on trouve encore par exemple à Champdieu et ne devrait guère faire que 25 m<sup>2</sup> au sol.

Architecte et maçon ont fini leur expertise. On se dirige ensemble maintenant avec François Faure, vigneron, du côté des terres.

Voici une vigne située au territoire de *Royat*<sup>57</sup> paroisse de Sainte-Marie-Madeleine, contenance 9 journalées<sup>58</sup>. Ce terrain joint la vigne de Jean Thoyne à l'est, le chemin de Montbrison à Curtieux au sud, la terre de Buer à l'ouest, les *aisances* de Curtieux au nord. La clôture sud-est est tombée dans le chemin par défaut d'entretien. 18 toises et demie de murs sont à rebâtir : pierres, chaux, sable et main-d'œuvre, 288 livres 18 sols. Toujours pour ce mur il faut faire 6 forme de *pizay* à 30 sols la forme, soit 9 livres. Et ce mur en *pizay* se couvre de tuiles scellées au sable et à la chaux : 24 livres.

---

<sup>57</sup> Aujourd'hui le quartier traversé par la *rue des Terres-Rouges* qui a remplacé le Chemin Rouge qui conduisait *aux Royats*.

<sup>58</sup> La journalée est la surface travaillée en une journée soit environ 700 m<sup>2</sup>. La vigne a donc environ 6 300 m<sup>2</sup> d'un seul tenant.

Côté culture la vigne *est en partie abbequée* (elle ne donne plus). Elle a besoin de fumier, de nombreuses façons et il faut "proviner" pour remplacer les ceps manquants : coût 150 livres. Quinze années de mauvais entretien !

A Survaure, paroisse Sainte-Madeleine, il y a une autre vigne contenant 3 journalées, joignant au sud celle d'Etienne Vernet et celle d'André Michon en coin de midi, celle du procureur Orizet à l'Ouest, celle d'André Michon au nord.

Cette vigne est elle aussi en partie *abbequée*, pas taillée d'une année, elle est aussi à proviner, à fumer, lui *faire une façon ordinaire*. Ajoutons 30 livres.

Et, rendons-nous sur une terre, ancienne vigne de 3 journalées joignant à l'est la terre Jamier, Etienne Clairret au sud, André Reverchon à l'ouest, Vernet au Nord. Selon les estimations de Verniette et de Faure il faudrait 300 livres pour la remettre en vigne ! Toutefois on pourrait vendre cette dernière terre au voisin du nord, Vernet, qui la paierait 200 livres. Cela réduirait la facture de Madeleine Attendu veuve Brun à 949 livres. Belle somme !

A cinq heures trente du soir tous signent la *sommaire prisée* sauf Magdeleine qui ne sait sans doute pas écrire. Je pense que la signature Brun est celle de Laurent le maître boulanger.

On trouvera peut-être un jour dans les archives de la Diana des traces des tracasseries et procédures entre Laurent et Magdeleine. Comment a-t-elle pu payer ? Et pourquoi a-t-elle ainsi abandonné ou saccagé l'héritage de Laurent ? Jamais le mot "mère" n'est écrit en ce qui la concerne. Serait-elle la 2<sup>e</sup> femme de son père ? Ceci expliquerait peut-être négligences et voies de faits.

**Danièle Bory**

# Marie ou la carriole aux trois chiens

Le *Journal de Montbrison* nous relate un petit drame qui pourrait s'intituler *Marie et la carriole aux trois chiens*. Il s'est joué, l'année 1850, dans la petite ville endormie qui est alors la préfecture de la Loire.

Plantons le décor. Nous sommes au bas de la ville, vers la rue Saint-Jean et la route de Lyon, près du relais des diligences. Le boulevard n'est pas encore poussiéreux. Les jeunes platanes qui l'ombragent sont parés d'un feuillage vert tendre. Avril commence quand, un beau jour, un curieux équipage arrive, tintinnabulant et brinquebalant.

Les bonnes gens du quartier regardent avec un peu d'étonnement défiler une curieuse voiturette à quatre roues, moitié calèche, moitié roulotte. Elle est tirée par trois chiens attelés en flèche, comme à un traîneau d'esquimau. Trois personnes participent au convoi.

## La famille du *marchand de papier*

Le conducteur, un homme accoutré comme un mendiant, marche à côté de l'attelage. Pierre Mallet - tel est son nom - se déclare *marchand de papier en détail*. Mais sous le prétexte de colporter quelques mains de papier, il fait de la mendicité son activité principale.

Dans le charreton, une jeune femme est assise. Pâle et fatiguée, elle est enceinte et, visiblement, dans les dernières semaines de son attente. Il s'agit de Jeanne Rochefort, vingt-six ans, la femme du colporteur aux trois chiens. Un jeune enfant se blottit près d'elle.

L'homme avise un endroit propice, sur la contre-allée du boulevard. Il dételle les chiens et accote son curieux véhicule au mur de pisé d'un jardin, celui de M. Faure. Toute proche, une fontaine glougloute. Un platane donne un peu d'ombrage et le mur protège des coups de vent les plus violents. Voilà où se trouvera le bivouac. Des gamins du voisinage observent la scène de loin.

Le ménage Mallet ne dérange personne et le quartier s'habitue vite à sa présence discrète. Pendant la journée, Pierre parcourt la ville en mendiant, Jeanne s'occupe de l'enfant. Les chiens dorment sous la voiturette. Le soir, une bâche tendue sert de toit à toute la famille. Quelques jours passent. De temps à autre, le campement est levé et la famille visite les environs : Curtieu, Ecotay, Moingt, Champdieu... L'excursion dure un jour ou deux et la carriole aux chiens reprend sa place sur le boulevard.

Une quinzaine s'écoule ainsi. Puis c'est un nouveau départ... Il paraît définitif cette fois. Déjà, les habitants du quartier n'y pensent plus.

## Autour de la petite Marie

Mais voilà que le vendredi 26 avril, par la route de Lyon, arrive la voiturette, cette fois sans son conducteur. Les chiens sont seuls, traînant Jeanne, encore plus pâle et languissante, qui serre contre sa poitrine un paquet enveloppé de chiffons. L'autre enfant se serre contre elle.

Des commères intriguées regardent du pas de leur porte. Le colporteur qui leur faisait un peu peur n'est plus là. Elles s'approchent du convoi. Il est arrivé quelque chose ! On questionne la femme qui raconte sa pauvre aventure.

Un jour, brusquement, son compagnon d'infortune a disparu, l'abandonnant lâchement à son triste sort. De plus, mari indigne, il a emporté tout l'argent du ménage. Et voilà que la pauvre se trouve, par surcroît, prise des douleurs de l'enfantement. Elle a cherché refuge dans une misérable grange du côté de Cromeyrieu ou de Montrouge. Puis elle a accouché seule au cours de la nuit. Quelques heures après sa délivrance, elle s'est hissée péniblement sur la charrette avec le nouveau-né et son autre enfant. Les chiens, bonnes bêtes, les ont ramenés, d'eux-mêmes, tous trois à Montbrison, à l'endroit où ils avaient déjà campé.

On appelle les voisins. On s'empresse autour de la maman. Il n'est plus question de la laisser dehors. Les mariés Thevenon sont cabaretiers et ont deux ou trois chambres à offrir aux voyageurs. Ils conduisent Jeanne chez eux pour lui donner les secours dont elle a besoin : une paille, une couverture, du bouillon et quelques langes pour le nouveau-né, une petite fille. Ils agissent *avec une charité digne des plus grands éloges* dit Michel Bernard, le chroniqueur du *Journal de Montbrison*.

Le lendemain 27 avril, samedi, jour de marché à Montbrison, le cabaret se remplit de buveurs, mais le patron délaisse sa clientèle. A défaut du père, c'est lui, le citoyen Claude Thevenon, trente-trois ans, cabaretier, qui se rend, à midi, en mairie de Montbrison pour présenter l'enfant de Jeanne Rochefort, *sans domicile fixe et sans profession*. La petite fille est nommée Marie Mallet, du nom de son père, le soi-disant *marchand de papier en détail*.

Un élan de solidarité s'est créé autour des pauvres gens. Des habitants du quartier s'associent à la bonne action des époux Thevenon. Une souscription est ouverte dans la ville et on prévient M. Bernard, le rédacteur du *Journal de Montbrison* qui habite la Grand-rue. Il raconte l'événement dans son journal qui paraît le dimanche suivant, 28 avril. Il espère que la collecte *assurera quelques petites ressources à la pauvre délaissée*. Et, bien sûr, le digne homme lui-même tire quelques pièces de sa bourse.

### **Quel destin pour l'enfant du voyage ?**

La petite Marie n'a pas été déposée à l'hospice comme une enfant trouvée. Qu'est devenue Jeanne Rochefort et ses deux enfants ? Ont-ils repris la route avec la carriole aux trois chiens ? Qui peut le dire ?

Ce petit fait divers digne d'un épisode de *Sans famille* ou des *Misérables* nous rappelle qu'au siècle avant-dernier les marginaux étaient nombreux, encore plus nombreux qu'aujourd'hui, et que, quelquefois, ils avaient une famille...

**Joseph Barou**

**Sources :** *Journal de Montbrison*, état-civil de Montbrison.

#### *N° 69 - Naissance de Marie Mallet (Etat civil de Montbrison)*

L'an mil huit cent cinquante et le 27 avril à midi par devant nous Benoît Barthélemy Bournat, adjoint au maire de Montbrison, officier d'état civil délégué est comparu le citoyen Claude Thevenon, cabaretier, âgé de trente-trois ans demeurant en cette ville, faubourg Saint-Jean qui nous a dit que Jeanne Rochefort, sans domicile fixe et sans profession, âgée de vingt-six ans, se disant femme de Pierre Mallet, marchand de papier en détail, est accouchée le vingt-cinq de ce mois dans une ferme isolée des environs de Montbrison d'un enfant de sexe féminin qui nous a été présenté et auquel on a donné le prénom de Marie desquelles déclaration et présentation, nous avons rédigé le présent acte en présence du citoyen Joseph Théodore Portier agent d'affaire, âgé de cinquante ans et Louis Ollagnier, limonadier, âgé de cinquante ans, demeurant tous deux audit Montbrison, témoins qui ont ainsi que le déclarant signé avec nous après lecture faite.

Thevenon, L. Ollagnier, Portier, Bournat

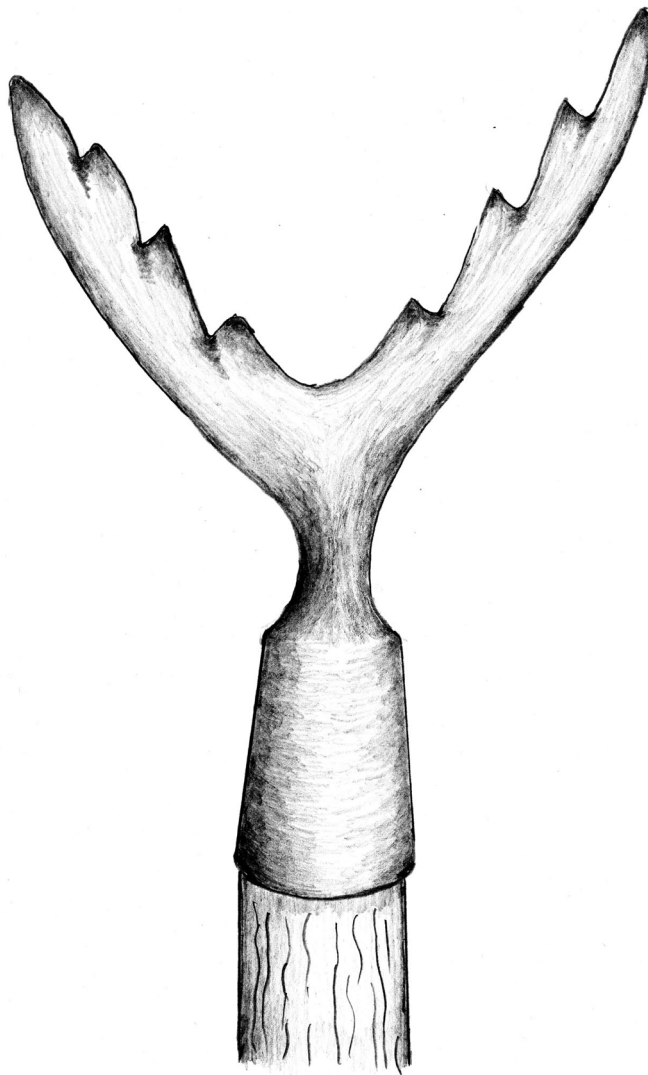


## Corne de cerf

Corne de cerf ! Voilà un nom fort poétique et très évocateur pour un outil de charpentier.

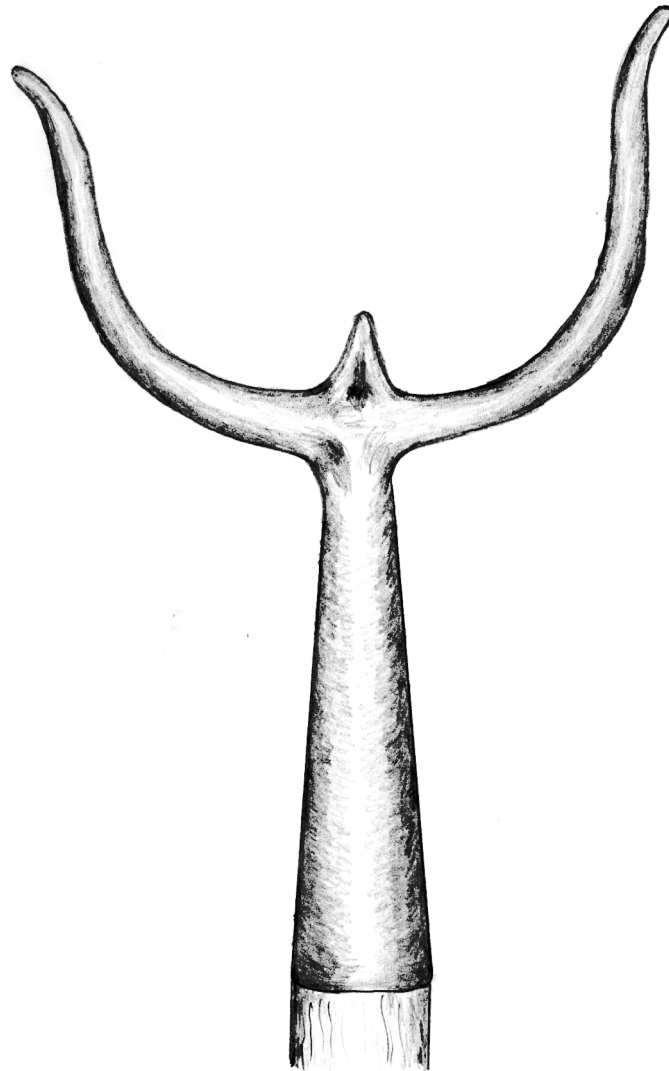
En l'absence de moyens de levage sophistiqués, s'est très vite posé le problème de mettre en place poutres, solives et autres pièces de bois lors de la réalisation d'une charpente. Les charpentiers eurent alors recours à la corne de cerf pour faciliter cette tâche délicate.

Décrivons d'abord trois de ces outils.

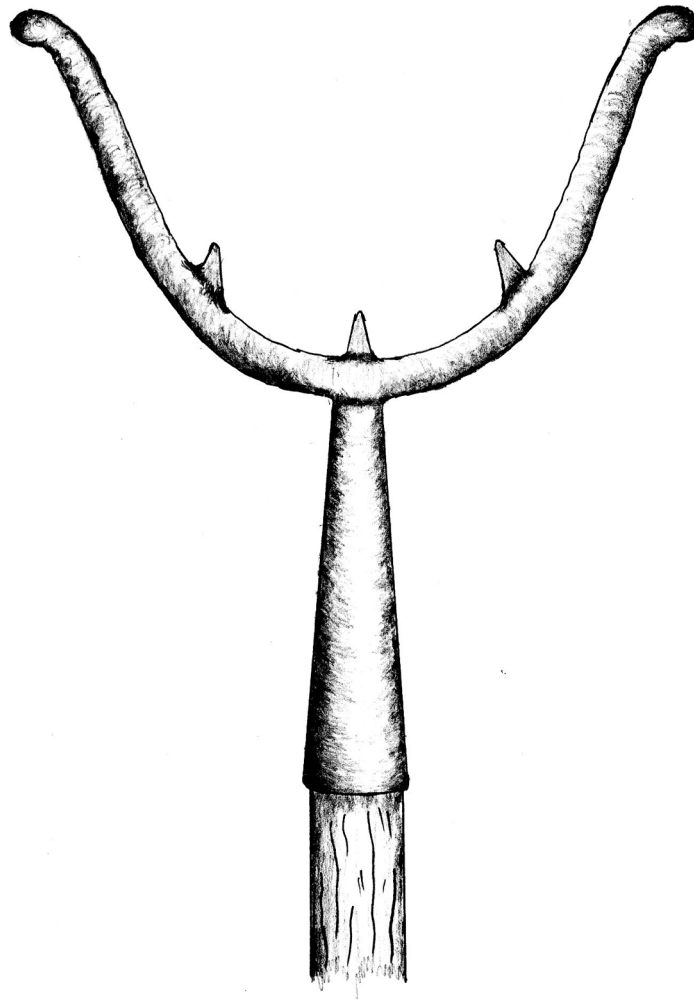


Le premier (dessin ci-dessus) est un objet de fer forgé qui porte vraiment bien son nom. En effet, il se présente sous la forme d'une fourche à deux branches, en fer plat épais, disposées en **V**. Chacune de ces branches est agréablement travaillée à la forge, sur la face intérieure du **V**, pour former trois solides dents. L'ensemble ressemble, de façon frappante, aux bois d'un cerf. Cette fourche est munie, dans sa partie inférieure, d'une douille forgée dans le même morceau de fer permettant l'emmanchement d'un long et fort manche de bois. cet outil a une ouverture maximale de 25 cm et date de XIX<sup>e</sup> siècle.

Une deuxième griffe de charpentier, également en fer forgé datant du XIX<sup>e</sup> siècle, constitue une transition, quant à ses formes, entre la corne de cerf précédente et celle plus récente qui suit. Cet outil, aux formes sobres, est une belle réalisation de forge. La fourche est ici un **U** très évasé aux extrémités légèrement recourbées vers l'extérieur. Une seule dent occupe le milieu du fond du **U**. L'ensemble, en solide fer forgé, se termine, vers le bas, par une forte et longue douille destinée à recevoir le manche. Ce deuxième objet est remarquable par la sobriété et l'élégance de ses formes.



Une troisième corne de cerf, aux formes plus modernes, date vraisemblablement du début du XX<sup>e</sup> siècle (dessin ci-après).



Elle est également formée d'une fourche en **U**, en fer rond de diamètre respectable (2 cm environ), dont les deux extrémités écrasées sont roulées sur elles-mêmes à la forge, donnant ainsi une finition moins agressive et élégante. L'intérieur de cette fourche est muni de trois solides dents forgées – une axiale et deux latérales – acérées de 2,5 cm de long. L'ensemble est monté à la forge sur une longue douille de 20 cm, recevant un long manche de frêne – bois souple et résistant – de fort diamètre (4,5 cm). Cet outil a une hauteur totale de 40 cm (sans le manche) pour une ouverture maximale de la fourche de 28 cm.

Cette corne de cerf permettait aux charpentiers de mettre en place des poutres d'un mur à l'autre, des pannes d'une ferme à l'autre... en les accompagnant par le dessous. A l'une des extrémités de la pièce de bois, un ouvrier juché sur le point d'appui (mur ou ferme) guide l'opération. A l'autre extrémité, un deuxième ouvrier, campé sur le sol ou à l'étage inférieur, muni de la corne de cerf, lève, déplace et positionne cette pièce de charpente. Les morceaux de bois à manipuler étaient fichés à l'intérieur de la fourche, les dents évitant tout glissement et sécurisant la manœuvre.

**Pierre-Michel Therrat**

Henri Delporte  
(1920-2002)  
un grand préhistorien

Henri Delporte a été pendant 13 ans, de 1948 à 1961, professeur d'histoire au lycée de Montbrison. Il est devenu ensuite l'un des plus grands préhistoriens français, conservateur en chef du musée des Antiquités nationales. Pourtant, les Montbrisonnais connaissaient relativement peu ce grand savant, discret, dont l'œuvre est connue sur le plan international. Il résidait depuis 1987, date à laquelle il avait pris sa retraite, dans sa maison de Lézigneux et venait à la Diana pour assister aux séances du conseil d'administration et aux assemblées trimestrielles.

**Professeur et préhistorien**

Henri Julien Delporte était né à Tourcoing (Nord), le 5 mars 1920, dans une famille modeste. Normalien, il fut d'abord instituteur de 1939 à 1948, puis professeur d'histoire-géographie au collège, devenu lycée, de Montbrison, de 1948 à 1961, où il a formé plusieurs générations de lycéens montbrisonnais. Lorsque je suis arrivé au lycée de Montbrison en 1965, on me parla aussitôt de la réputation de pédagogue et de chercheur de mon prédécesseur.

Passionné par la préhistoire, Henri Delporte apprit sur le terrain le métier d'archéologue, notamment avec le professeur R.-L. Nougier. Il effectua des fouilles dans l'Allier (à Chatelperron), dans la Loire (la grotte des fées) et en Saône-et-Loire (à Germolles) ainsi qu'à Tursac (Dordogne) où il fit une découverte spectaculaire comme on n'en fait qu'une dans sa vie : mais elle ne doit naturellement pas occulter le reste d'une œuvre minutieuse, tenace et rigoureuse, allant progressivement des comptes rendus de fouilles vers d'amples synthèses, nourries du travail de terrain.

*L'Abri du facteur et la Vénus de Tursac*

A Tursac, dans la vallée de la Vézère, à 5 km de la grotte des Eyzies, dans ce Périgord qui fut l'un des berceaux de l'humanité et celui de l'art préhistorique, Henri Delporte dirigea six campagnes de fouilles, de 1955 à 1960, à *l'Abri du Facteur*, découvert et étudié en partie par Peyrony en 1934 ; *l'Abri* est situé au pied d'une falaise calcaire, au-dessus de la route qui longe la Vézère. Le chantier de fouilles révèle, pour la seule couche correspondant au paléolithique supérieur, plus de 500 outils de pierre (grattoirs, lames retouchées, burins, en particulier du type « burins de Noailles ») ainsi que des pointes de sagaies en os. Deux habitats et un atelier sont identifiés. Le 5 août 1959, Henri Delporte fit, avec Robert-Charles Antoine<sup>59</sup>, de la Société préhistorique française, une belle découverte : une *Vénus* préhistorique – devenue la *Vénus de Tursac* - statuette féminine en calcite, haute de 8 cm<sup>60</sup>. Elle appartient au *Périgordien*<sup>61</sup> supérieur (il

---

<sup>59</sup> Robert-Charles Antoine, industriel à Vecoux (Vosges) délégué de la Société préhistorique française pour le département des Vosges, qui travaillait sous la direction d'Henri Delporte, dégagna la statuette. Jean-Louis Mensignac, ouvrier assurant les travaux de déblaiement du chantier, était également présent sur le chantier. Les chercheurs eurent aussitôt le sentiment de l'importance de leur découverte et rédigèrent aussitôt un procès-verbal de l'événement.

<sup>60</sup> Henri Delporte : "L'abri du facteur à Tursac (Dordogne). Etude générale", *Gallia-Préhistoire*, tome XI, fascicule 1, 1968, p. 1-112.

y a 25 000 ans) qui est l'une des périodes et l'une des civilisations qu'illustre « l'homme de Cro-Magnon » : il invente l'art et orne les grottes de dessins et de gravures.

La *Vénus* de Tursac comprend trois volumes essentiels : le tronc, ébauché, mais sans tête, ni bras, ni seins, avec un ventre hypertrophié et bas qui a suggéré la représentation d'une femme enceinte (?) ; des membres inférieurs repliés sous le corps, en position accroupie, avec des fesses et des cuisses massives, des jambes courtes et sans pieds ; un pédoncule qui joue sans doute un rôle de support. Cette *Vénus* fait partie d'une série de statuettes trouvées dans le même secteur des Eyzies et qui sont considérées comme des chefs-d'œuvre de l'art préhistorique : la *Vénus* de Sireuil<sup>62</sup> et celles de Laussel<sup>63</sup> et de *l'abri Pataud*<sup>64</sup>. Leur "parenté étroite" suggère, écrit Delporte, « l'hypothèse d'une école d'art périgourdine »<sup>65</sup>. Ces statuettes obèses, aux seins et aux hanches énormes sont vues comme des symboles de fécondité. La découverte d'Henri Delporte fut un événement qui l'orienta ensuite vers l'exploration des représentations féminines dans l'art de la préhistoire.

### **Conservateur du musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye**

Henri Delporte obtint en 1961 une nomination au CNRS où il fut attaché de recherches jusqu'en 1966. Il fit ensuite une grande carrière de conservateur de musée : conservateur au Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye (1966-1978), conservateur en chef de ce même musée (1978-1985), puis inspecteur général des musées (1985-1987). Le musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye a été créé en 1862 par Napoléon III, installé en 1866 dans le château construit par François I<sup>er</sup>, demeure royale qui fut la résidence de Jacques II Stuart, roi d'Ecosse en exil. Ce musée prestigieux, consacré à la période qui va de la Préhistoire aux Mérovingiens, complètement rénové dans le cadre de la réforme Malraux, était non seulement une grande institution à diriger et à animer mais aussi un "outil incomparable de connaissance et de recherche"<sup>66</sup> par ses collections, ses archives et sa bibliothèque. Il fut la "base" à partir de laquelle se déploya son activité : organisation de nombreuses expositions ayant trait à l'art paléolithique, recherches sur de nombreux sites préhistoriques : La Rochette (Dordogne), La Ferrassie (Dordogne), le Blot (Haute-Loire), Débats-Rivière d'Orpra (Loire) et Brassempouy (Landes).

Henri Delporte imprima sa marque à l'étude de la préhistoire, discipline qui a fait en cinquante ans d'extraordinaires progrès, dans ses méthodes et dans la connaissance de nos lointains ancêtres. On note très tôt son souci d'utiliser les méthodes les plus modernes de l'archéologie et, dans son compte rendu, en 1968, de plusieurs chantiers de fouilles successifs à l'Abri du facteur, il note :

"Très tôt attaché au traitement mathématique, puis informatique, des données archéologiques, Delporte lança des programmes de recherche communs aux laboratoires et musées. Il porta à l'étranger le renom et les apports de l'école préhistorique française en participant à de nombreux colloques et voyages d'études (Espagne, Italie, Autriche, Pologne, Tchécoslovaquie,

---

<sup>61</sup> Du fait de l'importance des sites périgourdiens dans cette période, en 1933, le préhistorien Denis Peyrony (1869-1954), fondateur du musée des Eyzies, a superposé à l'Aurignacien et au Gravettien, l'appellation de Périgordien, réparti en sept phases. Mais la question de cette répartition divise encore les préhistoriens.

<sup>62</sup> Sireuil-Commarque (Dordogne) est située à 7 km des Eyzies. La *Vénus* de Sireuil (musée de Saint-Germain-en-Laye) a été découverte dans la *Grotte de Nancy*, en 1913, et étudiée par l'abbé Breuil, le "pape de la préhistoire"... Elle est en calcite et haute de 9,2 cm.

<sup>63</sup> La *Vénus* de Laussel (musée de Bordeaux) a été découverte sur un site fouillé en 1894 et 1908 (Marquay, Dordogne).

<sup>64</sup> *Vénus* découverte en 1958.

<sup>65</sup> Henri Delporte, "L'abri du facteur...", *op. cit.*, p. 107.

<sup>66</sup> Henri Delporte : "Le musée des Antiquités nationales au XIX<sup>e</sup> siècle" dans *Aspects de l'archéologie française au XIX<sup>e</sup> siècle*, Actes du colloque international tenu à la Diana les 14 et 15 octobre 1995 et publiés par Pierre Jacquet et Robert Périchon, Montbrison, La Diana, *Mémoires et Documents*, tome 28, 2000.

Bulgarie, URSS, Etats-Unis, Mexique). L'heure des hommages venu, il fut fait Officier de l'Ordre National du Mérite et Commandeur des Arts et Lettres, président actif puis président d'honneur de la Société préhistorique française.

### **L'œuvre écrite : comptes rendus de fouilles et grandes synthèses**

Henri Delporte avait publié des dizaines d'articles dans des revues spécialisées et des Actes de colloques : moisson récoltée sur le terrain, rapports de fouilles, conclusions et hypothèses avancées puis vérifiées dans la discussion. Une bibliographie complète devra d'ailleurs être établie pour que l'on puisse mesurer l'ampleur de son oeuvre.

On doit aussi à Henri Delporte quelques ouvrages fondamentaux, synthèses publiées entre 1979 et 1993, qui étaient l'aboutissement de toute une vie de chercheur : *L'image de la femme dans l'art préhistorique* (1979, réédition en 1993) qui est son maître livre, *Petite histoire de l'art primitif* (1987), *L'image des animaux dans l'art préhistorique* (1990). Dans *Archéologie et réalité* (1984), il s'efforça de jeter les bases d'une nouvelle épistémologie archéologique. Il s'intéressait au cheminement des archéologues qui l'avaient précédé, rendit hommage à Edouard Piette auquel il consacra un ouvrage. Il avait pensé écrire une biographie de Joseph Déchelette, ce qui était un immense travail. N'ayant pas eu le temps d'entreprendre le dépouillement des archives considérables léguées par l'archéologue, il fut heureux de préfacer la belle biographie que lui a consacré Marie-Suzanne Binétruy<sup>67</sup>.

### **De la Vénus de Tursac à la Dame de Brassempouy**

Mais Henri Delporte, qui avait découvert la *Vénus de Tursac*, revenait aussi à l'étude des représentations féminines. Il s'intéressa à la *Dame de Brassempouy* ou *Dame à la capuche*, autre *Vénus* préhistorique, découverte, avec huit autres statuettes, dans la *grotte du pape* située dans le petit village de Brassempouy, en Chalosse dans le sud des Landes, en 1894, par l'archéologue Edouard Piette : cette statuette en ivoire de mammouth<sup>68</sup>, haute seulement de 3,65 cm, est une représentation très élaborée - et très belle - d'un visage de femme du paléolithique, devenu célèbre et emblématique, avec sa chevelure "quadrillée" en tresses - ou est-ce une capuche ? - qui encadre un visage triangulaire et énigmatique qui fait penser aux portraits de Modigliani. A partir de 1982, Henri Delporte rouvrit le chantier de Brassempouy. Plusieurs publications suivirent ainsi qu'une réédition de *L'image de la femme dans l'art préhistorique* (1993), nourrie des découvertes et des études réalisées. Henri Delporte organisa en 1994 un colloque international qui eut lieu dans le village même de Brassempouy, et qui réunit les spécialistes qui avaient étudié les figurations féminines du Paléolithique supérieur et dont les actes furent publiés par l'Université de Liège<sup>69</sup>.

### **Une belle aventure intellectuelle**

Henri Delporte est mort brusquement le 13 mai 2002 à Nérès-les-Bains où il suivait une cure. Il a été inhumé le 17 à Lézigneux, sa patrie d'adoption.

Jeune instituteur, il s'était engagé dans la Résistance et resta un homme de conviction, attentif aux débats de la Cité<sup>70</sup>. Jeune professeur, il entama, après la Libération, une grande oeuvre de préhistorien, stimulée par la découverte de la Vénus de Tursac. Il fut un homme de terrain,

---

<sup>67</sup> Marie-Suzanne Binétruy : *De l'art roman à la préhistoire, des sociétés locales à l'Institut, itinéraires de Joseph Déchelette*, préface d'Henri Delporte, Lyon, Lugd, éditions lyonnaises d'art et d'histoire, 1994.

<sup>68</sup> La *Dame de Brassempouy* est aujourd'hui au Musée de Saint-Germain-en-Laye, dans salle Edouard Piette qui rassemble les collections de ce préhistorien .

<sup>69</sup> Henri Delporte [dir.] : *La Dame de Brassempouy*, Actes du colloque de Brassempouy, avant-propos d'Henri Emmanuelli, préface d'Yves Coppens, programme ERAUL 74, Liège, Etudes et recherches archéologiques de l'Université de Liège, 1995.

<sup>70</sup> En 1959, Henri Delporte avait tenté, avec Maurice Plasse, de mettre sur pied, à Montbrison, une liste de gauche pour les élections municipales. Le projet n'aboutit pas.

aimant les chantiers de fouilles et les musées ; il était aussi un homme d'écriture et de réflexion, capable à la fois d'érudition et de synthèse. A la Diana, il avait réorganisé le musée et cette oeuvre fut reprise et poursuivie par Robert Périchon, son disciple, disparu avant lui : nous revoyons Henri Delporte, avec sa haute stature, lui rendre hommage à la Diana. Il avait participé, en 1995, au colloque international organisé à Montbrison par Robert Périchon sur l'histoire de l'archéologie au XIX<sup>e</sup> siècle.

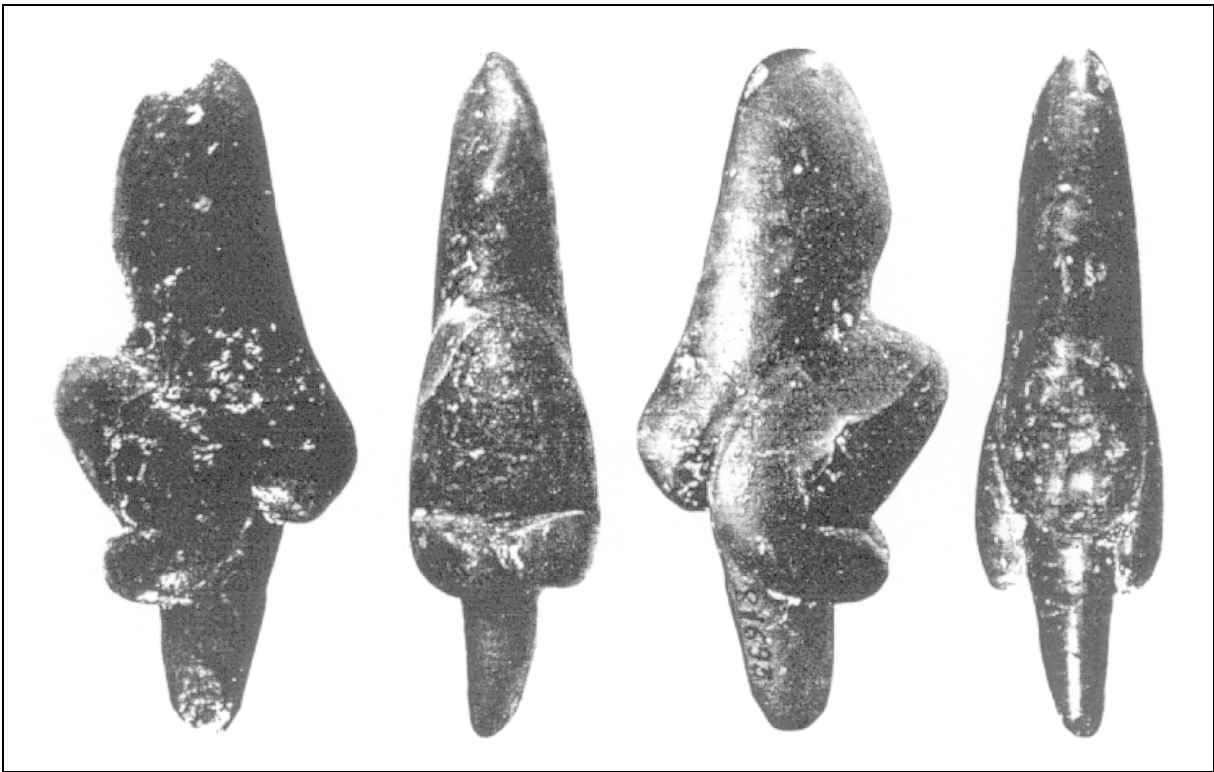
La Résistance et l'Histoire, l'engagement et la science, les colloques internationaux et la Diana, tout cela donne de l'ampleur et de l'unité à une vie qui s'est plongée dans le passé le plus lointain, en faisant reculer les limites de la connaissance, sans se désintéresser de ce présent qui nous engage. Henri Delporte a oeuvré à la fois, comme Joseph Déchelette, dans les sociétés savantes et à l'échelle nationale et internationale. L'aventure intellectuelle et humaine de ce petit garçon du Nord devenu un grand préhistorien a ainsi une certaine allure qui plaît au biographe.

Au cours de ses obsèques, c'est une carte postale représentant la *Vénus de Tursac* qui fut remise à ceux qui étaient à Lézigneux pour rendre un dernier hommage au grand préhistorien.

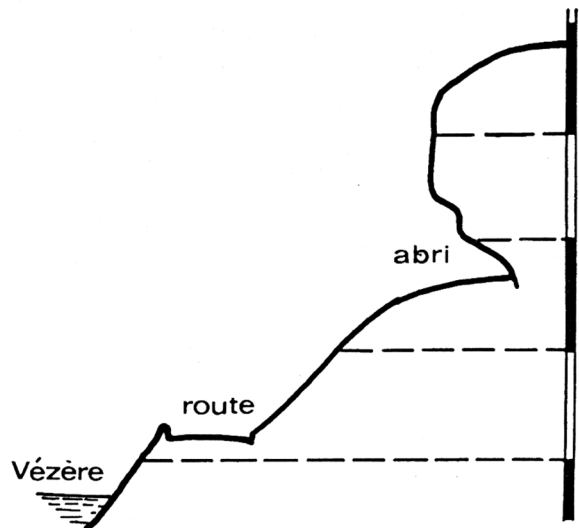
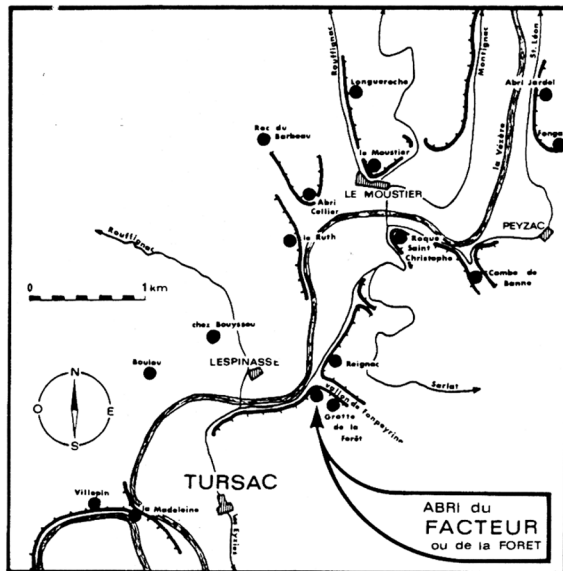
**Claude Latta**

*Le Monde* a publié sur Henri Delporte un article biographique dans son numéro daté du 19-20 mai 2002. *Le Larousse encyclopédique* (1982-1985) contient, dans le volume de *Supplément* publié en 1992, une notice sur Henri Delporte, entré ainsi de son vivant dans le Dictionnaire. Enfin, Paul Gérossier consacre une page à la carrière d'Henri Delporte dans *Il était une fois Lézigneux* (Lézigneux, 1994).

Les passionnés de préhistoire liront les ouvrages d'Henri Delporte lui-même : les plus importants sont cités dans le corps de notre article ; le touriste curieux de préhistoire peut se reporter à l'ouvrage de Jean-Luc AubARRIER et Michel Binet : *Chemins de la préhistoire en Périgord*, photos de Jean-Pierre Bouchard, Rennes, Ouest-France, 1997.



*La Vénus de Tursac découverte par Henri Delporte*



*Situation de Tursac dans la vallée de la Vézère ; l'Abri du Facteur : coupe*



Excursion touristique d'un journaliste parisien :

## Edouard Drumont à Montbrison en 1879

n 1879, un article de presse parisien s'extasie sur la douceur de la vie montbrisonnaise, sur ses habitants et aussi ses monuments. Le journal *La Liberté*<sup>71</sup> le publie en 1879 puis le *Journal de Montbrison* en date du dimanche 9 novembre 1879 le reprend pour ses lecteurs montbrisonnais.

L'auteur de cette excursion provinciale est Edouard Drumont<sup>72</sup>, journaliste parisien, qui est alors presque un inconnu avant de devenir plus tard l'un des théoriciens de l'antisémitisme et l'un des pamphlétaires les plus virulents et les plus haineux de l'extrême droite.

### Edouard Drumont, un journaliste débutant

Edouard Drumont avait d'abord été, à vingt ans, employé à l'Hôtel de Ville de Paris (1864). Quelques mois plus tard, il s'était lancé dans le journalisme, écrivant dans de modestes publications. Puis, il entra à *La Liberté*, dirigée par l'un des « Grands » du journalisme, Emile de Girardin<sup>73</sup>, mais n'attire guère l'attention sur son compte. Edouard Drumont, royaliste, est partisan, après la chute de Napoléon III, de la Restauration monarchique incarnée par le comte de Chambord, *Henri V* pour ses partisans. Mais il est progressivement déçu par le manque d'audace du Prétendant. Edouard Drumont écrit dans plusieurs journaux, *La Liberté* et *Le Monde*, quotidien catholique de faible tirage.

L'œuvre littéraire d'Edouard Drumont commence en 1878 avec la publication de *Mon Vieux Paris*, son premier livre, qui est une évocation un peu nostalgique - « un chant de regret », écrit-il - d'un vieux Paris historique et familial, abîmé et menacé par les dégâts du monde moderne : attitude familière à ceux qui avaient vécu les transformations réalisées par Haussmann.

### Le charme de Montbrison et de ses monuments

L'article d'Edouard Drumont, tel qu'il est repris par le *Journal de Montbrison*, se situe dans cette perspective nostalgique : Edouard Drumont est heureux de visiter une petite ville de province qui a gardé le charme de « l'ancien temps » parce qu'elle n'a pas été transformée par la révolution industrielle et par un urbanisme « sauvage ». Il en visite les monuments historiques, avec au programme de cette mémorable journée : la Diana, la collégiale et le musée d'Allard. La visite de la Diana permet au journaliste parisien d'évoquer les vicissitudes de la vie politique et les revirements de fortune qui l'accompagnent souvent, à travers la personnalité de Victor Fialin<sup>74</sup>, duc de Persigny, qui fut, en 1862, le fondateur de la Société Archéologique et Historique du Forez, la Diana. Il visite aussi la magnifique collégiale de Montbrison et, à la fin de sa journée, apprécie tout particulièrement les collections du musée d'Allard.

---

<sup>71</sup> *La Liberté* est un journal parisien, fondé en 1865, qui avait été racheté en 1866 par Emile de Girardin qui en fit le premier grand journal du soir. Clément Aimé Duvernois, cité plus loin dans le texte, était aussi journaliste à *La Liberté*.

<sup>72</sup> Il faut se reporter aux ouvrages de Michel Winock : *Edouard Drumont et Cie*, Paris, Le Seuil, 1982 et *Nationalisme, antisémitisme et fascisme en France*, Paris, Le Seuil, 1990. Michel Winock est aussi l'auteur de la notice consacrée à Drumont dans Jacques Juillard et Michel Winock [dir] : *Dictionnaire des intellectuels français. Les personnes, les lieux, les moments*, Paris, le Seuil, 1996.

<sup>73</sup> Emile de Girardin se rallia à la troisième République, lança *Le Petit Journal* (1872) et *La France* (1874) qui contribuèrent à la victoire électorale des républicains en 1877.

<sup>74</sup> Jean Gilbert Victor Fialin, duc de Persigny né à Saint-Germain-l'Espinasse en 1808 et décédé à Nice en 1872.

Mais laissons la parole à Edouard Drumont :

*Nous voici devant la charmante et originale façade de la Diana. La Diana n'est pas sans quelque intérêt. C'est là que la noblesse du Forez tenait jadis ses assises<sup>75</sup>, sous la présidence de ses comtes, et la décoration de la voûte, encore complètement intacte, est comme un livre généalogique tout grand ouvert devant vous, qui vous rappelle le nom des familles qui avaient droit de venir là. Cette décoration se compose de quarante-huit bandes divisées à leur tour en trente-six petits carrés. L'écusson des quarante-huit familles qui représentaient la province se trouve ainsi répété trente-six fois. Au centre d'une vaste cheminée on aperçoit les écussons des comtes du Forez et des ducs de Bourbon.*

*Une bibliothèque est maintenant installée dans la Diana, et l'on a réuni là tous les ouvrages, manuscrits, documents traitant de l'histoire du Forez ainsi que les œuvres de tous les écrivains nés dans la province.*

*La Diana, qui tombait en ruine, a été restaurée, grâce à monsieur de Persigny. C'est une curieuse figure que celle de ce tout-puissant, si oublié maintenant, et dont par ici l'écho répète encore le nom de temps en temps. Né à Crémeaux<sup>76</sup>, dans ce petit village, blotti aux pieds du donjon d'Urfé, il fut le héros heureux des plus étonnantes aventures que l'on puisse imaginer, et, de simple maréchal des logis<sup>77</sup>, il se réveilla un beau jour duc, membre du conseil privé, sénateur, grand croix de la Légion d'honneur.*

*En dépit de sa fortune qui tient du roman, Persigny n'en fut pas moins le plus mélancolique et le plus désenchanté des hommes. Je sers, disait sa devise... A quoi ? demandaient les mauvais plaisants. En réalité, il avait un besoin d'abnégation et d'attachement qui n'eut plus sa raison d'être quand l'Empire fut fait<sup>78</sup> et que les Tuileries eurent remplacé la tour de Ham<sup>79</sup> où veillait Blondel<sup>80</sup>. Ce lierre ne s'en obstina que davantage à chercher perpétuellement un chêne où se prendre. Il eût rêvé de greffer son nom sur les antiques traditions du Forez, ressusciter la vie provinciale d'autrefois en créant une féodalité nouvelle, car ce duc, de date si fraîche<sup>81</sup>, avait foi dans le principe nobiliaire beaucoup plus qu'un Montmorency. Quelques-uns exploitèrent sa manie, mais la foule, en ce pays d'un esprit tout particulier, resta indifférente, et le paysan, penché sur son sillon, ne tourna pas la tête pour venir regarder, à son retour au pays, ce favori de la destinée, qui*

---

<sup>75</sup> Le comte de Forez tenait à la Diana les réunions des *Trois Etats de Forez* qui rassemblaient les représentants de la noblesse, du clergé et du tiers état.

<sup>76</sup> Victor Fialin est né, en réalité, à Saint-Germain-Lespinnasse - situé à une vingtaine de km au nord de Roanne - le 11 janvier 1808. La confusion d'Edouard Drumont s'explique : le grand-père de Victor Fialin était notaire à Crémeaux où il avait acheté des terres nobles, notamment dans le hameau de Persigny. Ces terres avaient été revendues mais son petit-fils s'intitula, tout à fait indûment, comte de Persigny.

<sup>77</sup> Elève de l'Ecole de cavalerie de Saumur, Victor Fialin avait commencé, en 1828, une brève carrière militaire comme maréchal des logis au 4<sup>e</sup> régiment de hussards. Ses engagements politiques le firent rayer des cadres en 1830.

<sup>78</sup> L'Empire est proclamé en 1852. Persigny est ensuite, successivement et à deux reprises, ministre de l'Intérieur (1852-1854 et 1860-1863) et ambassadeur à Londres (1855-1856 et 1858-1860). La disgrâce ne survient qu'en 1863. Disgrâce dorée puisque c'est à ce moment qu'il devient sénateur et duc.

<sup>79</sup> Louis-Napoléon Bonaparte fut condamné à la prison à perpétuité en 1840 après l'échec du coup de force de Boulogne. Il fut interné au fort de Ham, en Picardie, d'où il s'évada. Persigny fut, lui, emprisonné au fort de Doullens.

<sup>80</sup> Blondel est un poète du XII<sup>e</sup> siècle, né à Nesle en Picardie, qui s'attacha à Richard Cœur de Lion, roi d'Angleterre et devint son favori. L'anecdote d'après laquelle il aurait trouvé le prince captif en chantant une de ses chansons dans toutes les parties de l'Allemagne, n'a rien d'authentique ; elle a fourni à Sedaine le sujet d'un opéra comique. Cette situation de recherche désespérée est un rappel au cas du duc de Persigny et de ses relations avec Napoléon III.

<sup>81</sup> Napoléon III avait, en 1863, fait officiellement de Victor Fialin le 1<sup>er</sup> duc de Persigny : faveur insigne puisque Napoléon III ne créa que quatre titres de ducs au cours de son règne. Ce titre s'éteignit avec le fils de Persigny qui n'eut pas de postérité et mourut en 1885.

*était parti si humble et qui revenait si triomphant en apparence. A la cour, on lui donnait de l'argent et l'on raillait ses conseils ; aux champs, on prenait son argent et l'on raillait sa personne...*

*Eclairé par son dévouement plus que par son intelligence, le duc de Persigny avait prévu que tout devait finir, sans pouvoir retarder la fin d'une minute ; entraîné par sa générosité, il avait agi comme si tout devait durer toujours, et un matin il se retrouva dans son hôtel de la rue d'Albe, que les Prussiens venaient d'occuper<sup>82</sup> et que les créanciers se préparaient à envahir<sup>83</sup>, presque aussi pauvre qu'à l'heure où, pieds nus, il allait cueillir des noisettes dans les bois de Crémeaux. Alors, il fit ses malles et s'en alla mourir à Nice<sup>84</sup>...*

*Persigny, Duvernois<sup>85</sup>, combien d'autres encore, qui ont payé bien cher ces élévations soudaines et ces succès rapides que le vulgaire enviait ! Combien parmi ces républicains qui font claquer leur fouet aujourd'hui, et dont on vante la chance, sont promis au même sort<sup>86</sup> !*

*Heureux qui, satisfait de son humble fortune,  
Vit dans les rangs obscurs où les dieux l'ont caché !*

*Ainsi chante le poète, mon Dieu, si vous me voulez quelque bien, paraphrase le prosateur, donnez-moi la petite maison, du feu qui flambe, un repas de paysan accompagné de la goutte quand il fait froid, et cent bons livres à choisir parmi tout ce qui a été écrit depuis que le monde est monde.*

Edouard Drumont, journaliste parisien qui a toujours vécu dans la capitale parisienne, semble regretter de ne pouvoir participer à l'idéal de vie qu'il présente et développe ce paragraphe autour de la joie d'avoir une vie cachée, tranquille sur le modèle patriarcal. Puis le métier de journaliste de terrain reprend sa prédominance avec la description de la collégiale :

*En sortant de la Diana, faisons une station à la Collégiale, commencée en 1223, et qui en dépit de ses dimensions restreintes, est une des plus intéressantes églises de France, une de celles qui, pour employer l'expression de monsieur Montégut, se dilate davantage. Saluons à la gauche du chœur la statue couchée de Guy IV, comte du Forez. Rien de parlant et de touchant comme cette figure juvénile qui offre, même dans la mort, je ne sais quelle expression de bonté virile et d'intrépide bonne humeur.*

*Nous retombons plus désespéré que jamais sur le grand boulevard poussiéreux. Une âme obligeante, devinant notre peine, nous indique le musée d'Allard, et nous visitons le musée d'Allard. Très bien disposé du point de vue de l'étude et classé avec un ordre admirable, le musée d'Allard permet d'embrasser dans son étendue l'ensemble de la création. Voici les baleines et les requins, les tigres et les lions, d'énormes reptiles, une collection minéralogique très complète, des spécimens du travail de l'homme à toutes les époques. Le spectacle, sans doute, n'est pas d'un prodigieux intérêt pour nous qui entendons rugir les fauves et regardons digérer les serpents au jardin des Plantes, et qui hissons nos enfants sur le dos des éléphants au jardin d'Acclimatation. Combien cependant, qui ne franchiront jamais les bornes de leur département, n'auront un aperçu de la variété que présente le vaste univers que par les spécimens rassemblés là.*

---

<sup>82</sup> En fait, Persigny résidait surtout au château de Chamarande, localité de Seine-et-Oise dont il était le maire.

<sup>83</sup> Le duc de Persigny était très endetté, à la suite de la vie dispendieuse et frivole que menait la duchesse de Persigny, née Eglé Ney de La Moskowa. Il l'avait épousée en 1852, alors qu'elle n'avait que 17 ans et demi et lui 44 ans.

<sup>84</sup> Le duc de Persigny, abandonné par sa femme qui était alors en Egypte avec son amant, mourut seul à Nice le 12 janvier 1872.

<sup>85</sup> Clément Aimé Duvernois (1826-1879) connut aussi la gloire journalistique et l'emprisonnement en 1874 après son échec comme directeur de la Banque Territoriale d'Espagne.

<sup>86</sup> Les sentiments antirépublicains de Drumont se manifestent ici. En 1879, lorsqu'il écrit cet article, c'est Jules Grévy qui est président de la République et William Waddington, président du Conseil. En fait, malgré les prédictions de Drumont, la République est en train de s'installer : les républicains ont la majorité à l'Assemblée depuis 1877 et ont contraint le président de Mac-Mahon à la démission en janvier 1879.

*Aussi il faut louer l'homme de bien qui, en compagnie d'un de ses amis, monsieur Perret, a dépensé sa fortune et consacré sa vie tout entière à former ces collections qu'il a léguées à sa ville natale.*

*L'aimable veuve de monsieur Perret ouvre dès à présent les portes de ce musée à qui se présente, et accueille les visiteurs parisiens avec une toute particulière obligeance.*

*La visite au musée d'Allard nous a un peu remis. Nous devinons maintenant, derrière les murailles de ce boulevard somnolent, plus d'un intérieur hospitalier, accueillant, s'égayant parfois. On se voit, on dîne ensemble, on évoque des souvenirs de famille, on vieillit doucement les uns à côté des autres. L'été on déguste les fruits du jardin en se rappelant ceux qui ont planté ces arbres et la date à laquelle ils furent plantés. L'hiver on reconduit de porte en porte, avec une lanterne qui éclaire dans le lointain ces maisons du faubourg, si noires d'ordinaire et que la neige rajeunit et blanchit. La bonne fidèle, qui est au logis depuis quarante ans, guette l'heure pour bassiner le lit dans lequel repose une cruche d'eau bien chaude. Le dimanche, l'antique cathédrale<sup>87</sup> ouvre ses portes à deux battants, et, la semaine, plus d'une viennent là dire une courte prière pour un malade ou un ami disparu. Le bonheur est peut-être ici, et les Montbrisonnais sont peut-être les vrais sages... Quittons Montbrison sur cette pensée et reprenons le train pour Paris...*

## **Deux lectures pour un article**

On peut faire deux lectures de l'article d'Edouard Drumont :

- La description que Drumont fait de la ville de Montbrison et de l'état d'esprit de ses habitants véhicule une sorte de nostalgie de la province et est l'éloge d'un mode de vie patriarcal : la conclusion de l'article - « le bonheur est peut-être ici » -, emplies de nostalgie provinciale énoncée par un Parisien, a dû contenter plus d'un Montbrisonnais, fier de son pays, de ses monuments et satisfait de son mode de vie tranquille en cette année 1879. Il correspond aussi à un stéréotype, tantôt élogieux et tantôt péjoratif, que l'on retrouve dans de nombreuses descriptions de Montbrison au XIX<sup>e</sup> siècle. Arthur David écrit en 1888 qu'à Montbrison « on vit tranquille, sans nuls soucis, avec de très modiques rentes qui suffisent à des besoins modestes »<sup>88</sup> et, lors du procès de Ravachol, un journaliste du *Figaro* évoque Montbrison, ville charmante mais immobile où « l'herbe pousse sur les trottoirs »...

- Les réflexions d'Edouard Drumont nous renseignent aussi sur son auteur qui, en 1879, est encore royaliste et appartient alors à la droite traditionaliste qui rêve d'un « âge d'or » bucolique et virgilien et d'un bonheur se développant loin des villes et des usines, dans une France qui aurait effacé de son passé la Révolution française. Sept ans plus tard, Drumont, déçu par un royalisme jugé passéiste et mou, évolue vers une droite nationaliste, populiste et xénophobe dont le corps de doctrine est en train de se former et à la formation duquel il participe. La publication du pamphlet d'Edouard Drumont, *La France Juive* (1886), est un succès et fait de lui l'un des pamphlétaires les plus en vue de l'extrême droite.

Mais c'est une autre histoire<sup>89</sup> et nous sommes alors loin des rêveries montbrisonnaises d'un journaliste parisien encore inconnu en 1879.

**Jérôme Sagnard**

---

<sup>87</sup> L'église Notre-Dame était sous l'ancien Régime une collégiale, administrée par un chapitre de chanoines. Elle devint en 1801 église paroissiale. La cathédrale est l'église de l'évêque.

<sup>88</sup> Arthur David : *P.-L. Gras*, Paris, 1888, p. 172-173.

<sup>89</sup> Edouard Drumont publie ensuite plusieurs ouvrages qui font de l'antisémitisme l'un des thèmes récurrents du nationalisme, « patriotisme tourné vers les ennemis du dedans » (selon son disciple Gaston Méry). La création du journal *La Libre Parole*, l'exploitation du scandale de Panama, la lutte contre la révision du procès du capitaine Dreyfus, l'élection comme député d'Alger (1898) puis son échec électoral de 1902 marquent les étapes de la carrière politique ultérieure d'Edouard Drumont qui meurt, ruiné et oublié, en 1917.

# La construction de l'école de Chalain-d'Uzore (1905-1911)

**A**u XIX<sup>e</sup> siècle, l'instruction des enfants n'est pas encore au centre des préoccupations des familles et des élus. Mais, à la fin du siècle, les lois de Jules Ferry sur la laïcisation et la gratuité de l'école publique vont changer totalement les mentalités. Les municipalités vont dès lors se soucier de plus en plus de scolariser dans de bonnes conditions les enfants de leurs communes. Cela va se traduire par des programmes de constructions d'écoles publiques pour filles et garçons dans chaque village.

Chalain-d'Uzore, petit village du Montbrisonnais, à l'époque essentiellement agricole, va de suite montrer beaucoup d'intérêt à ce projet. Les élus du moment n'hésiteront pas à se lancer dans un programme ambitieux pour réaliser la construction d'un groupe scolaire.

## **Au XIX<sup>e</sup> siècle : un système éducatif balbutiant**

### **Le personnel enseignant**

Jusqu'en 1865, les cours sont assurés par des religieuses de l'Instruction de l'Enfant Jésus. En 1842, Mademoiselle Alliol (Sœur Régis) est nommée à Chalain-d'Uzore, « une commune si pauvre » qu'elle ne demande rien pour son mobilier. En 1852, insuffisamment payée par la caisse municipale, elle perçoit du préfet un secours de 26,58 francs. En 1861, un rapport de l'inspection nous apprend que c'est Marguerite Brun (Sœur Xavier) qui est en charge de l'école. Pour cela, elle touche 400 francs, mais elle paie une aide, en la personne de sa sœur qui est âgée de 18 ans.

En 1865, l'enseignement devient laïc et un instituteur, Monsieur Perrod, qui sort de l'école normale de Montbrison, est nommé à Chalain. Suivront Messieurs Duverne (son épouse reçoit 100 F pour délivrer des *cours d'aiguilles*), Chatelus et Mesdemoiselles Chataing et Dupont.

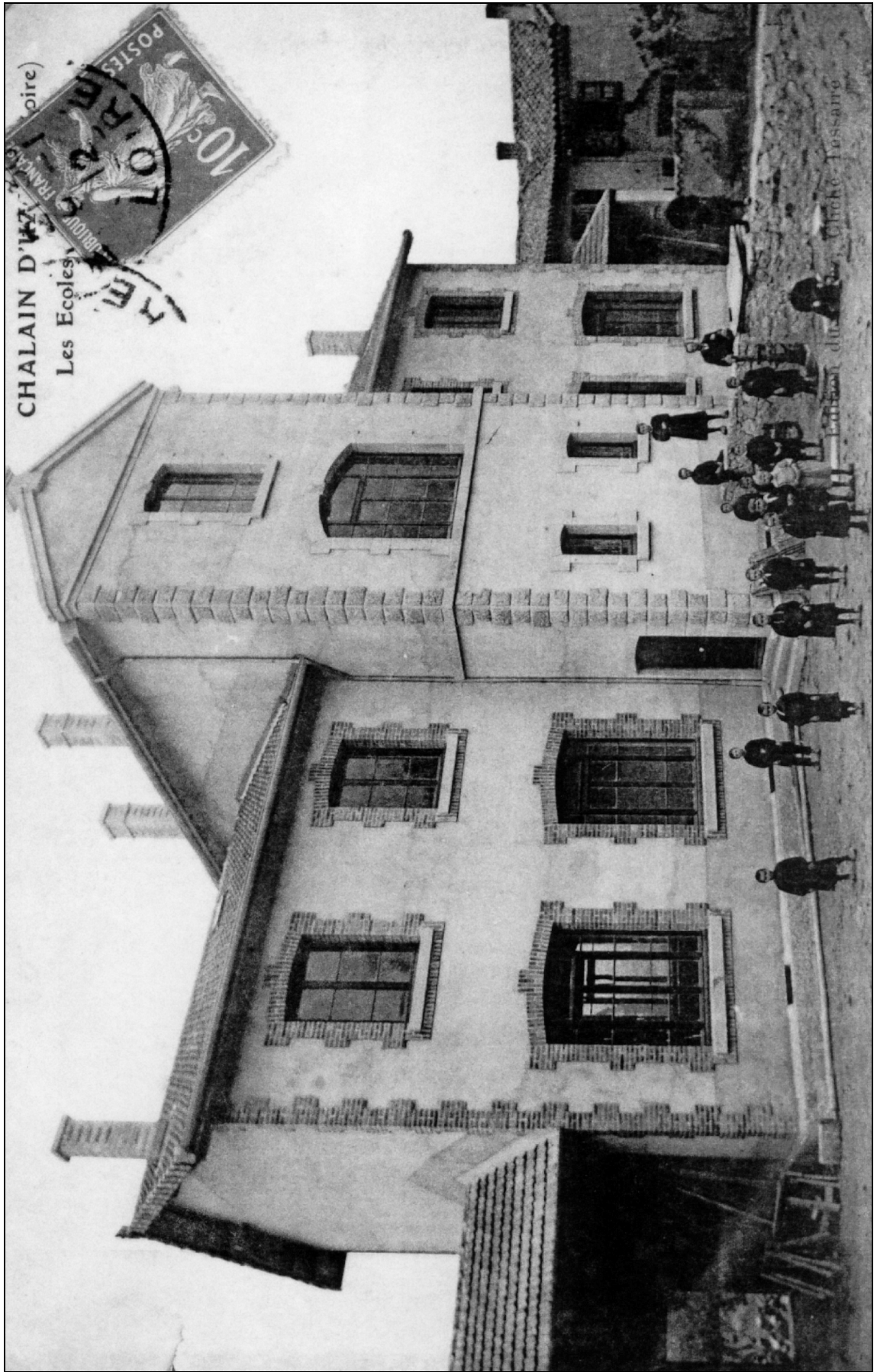
### **Des bâtiments bien vétustes !**

Pendant de nombreuses années, un local en location sert de salle de classe, jusqu'à l'acquisition faite en 1854 par les communes de Saint-Paul et Chalain-d'Uzore. Elles achètent à la veuve Rambaud une maison avec ses dépendances et un terrain attenant de 20 ares, moyennant la somme de 2 600 francs.

En 1861, nous savons que la classe a des dimensions réduites : longueur 5 m ; largeur 4 m et hauteur 2 m 20. Le mobilier qui s'y trouve est qualifié *d'incomplet*. Voici la conclusion de l'inspecteur primaire, Monsieur Chavassieux : *l'école est comme celles de la Plaine, peu avancée sur tous les rapports, il y a pourtant de l'espoir, les enfants viennent plus longtemps. A l'époque 14 garçons et 19 filles sont inscrits (11 garçons et 9 filles ne paient pas) et le chauffage est payé par les élèves.*

En 1881, une école publique obligatoire est créée pour les filles. Un local est loué à Monsieur Dutour moyennant un loyer de 160 francs par an. Mais, au renouvellement du bail, un désaccord intervient et les deux écoles sont regroupées dans la maison possédée par la commune.

En 1885, les communes de Chalain et Saint-Paul-d'Uzore possèdent une école mixte dirigée par Monsieur Gerentès. Elle est qualifiée *d'insuffisamment installée* : *les deux classes placées l'une au-dessus de l'autre sont très petites, mal éclairées et séparées par un plancher en mauvais état.*



En 1893, à la demande du préfet, la commune fait construire des cabinets d'aisances, pour lesquels est allouée la somme de 325 francs ; une aide de 50 francs est demandée au conseil général. Deux cours sont aménagées dans l'ancien jardin de l'école afin que filles et garçons soient séparés.

### **Construction du groupe scolaire (1905-1911)**

En 1881, les lois de Jules Ferry sur l'instruction laïque gratuite et obligatoire incitent les hommes à sortir de l'ignorance, à faire la guerre à l'analphabétisme, à mettre tout en œuvre pour que les générations à venir soient instruites et cultivées.

Le personnel enseignant va se professionnaliser de plus en plus et chaque village va alors se doter d'un bâtiment d'école digne de ce nom.

### **Naissance et financement du projet**

Au cours de nombreuses réunions du Conseil Municipal, le projet de construction d'un groupe scolaire à Chalain-d'Uzore va petit à petit naître et mûrir.

### **Membres du Conseil municipal (1905)**

M. Dussurget (maire) : MM. Chapot, Chatelus, Couhart, Delage, Dosson, Genebrier, Ladret, Rousset

Le 19 février 1905, réunis en séance ordinaire, l'assemblée communale sous la présidence du maire, André Dussurget, constate l'état déplorable de l'école primaire. Cette ancienne ferme n'offre pas les conditions nécessaires à un enseignement correct. Le conseil convient donc de l'urgente nécessité de construire un nouveau "groupe scolarisé". Or le budget ne permet pas une telle dépense. Il faut donc que l'Etat participe de façon très significative au financement pour que le projet soit réalisable.

L'Etat a le désir affirmé d'aider les communes qui souhaitent se doter de nouveaux groupes scolaires. Mais, afin d'aider de manière efficace les projets qui le méritent, chaque préfet doit établir une liste par ordre d'urgence des écoles à reconstruire dans son département. En 1907, l'école de Chalain occupe le 31<sup>e</sup> rang. Mais, le préfet adresse une lettre au ministre dans laquelle il explique que : *l'école des filles est installée provisoirement au-dessus de l'école des garçons. Aussi, elles se gênent mutuellement et de plus le bâtiment n'a pas de logement pour le personnel enseignant.* Ainsi, il obtient que le cas de Chalain-d'Uzore devienne prioritaire et que la subvention escomptée lui soit attribuée. Le projet peut devenir réalité !

### **La construction**

On fait appel pour établir les plans et devis à Monsieur Duchez, agent voyer cantonal en retraite à Lyon.

Il est décidé que le nouveau bâtiment soit construit sur le terrain jouxtant l'ancienne école appartenant à la commune. L'inspecteur primaire admet qu'il a de nombreux points positifs : *il est à côté d'un chemin de grande communication et éloigné du cimetière et de tout voisinage malsain.* Un conflit concernant l'implantation du bâtiment naît tout de même. Les élus chalinois ne veulent pas qu'il soit construit en bordure du chemin comme il est prévu car, de l'autre côté, un mur de 6 mètres de haut empêche un bon ensoleillement des classes. Il est demandé à Monsieur Réal,

sénateur de la Loire, de faire injonction. Ils obtiennent finalement gain de cause : le bâtiment est déplacé d'une vingtaine de mètres.

Le projet définitif prévoit la construction d'un vaste bâtiment composé de deux parties totalement distinctes. Elles sont dans leur architecture et leur aménagement intérieur totalement identiques. Le rez-de-chaussée est occupé par une salle de classe de 49 m<sup>2</sup> haute de 4 m. Quatre grandes croisées l'éclairent. A l'étage est prévu le logement de l'enseignant. Il se compose de quatre pièces et de toilettes.

Ces deux parties sont reliées par un pavillon central qui abrite au premier étage la salle de la mairie. Un double escalier permet d'accéder aux étages et rend les deux appartements totalement autonomes.

Le coût du projet est estimé à 30 500 francs (pour indication, un ouvrier agricole gagne en moyenne en 1900, 1 franc par jour). Le montant est colossal pour une petite commune comme Chalain-d'Uzore. Heureusement, le ministère de l'Instruction publique accorde une aide de 23 200 F et le conseil général promet 1 500 F. Il reste à la commune à trouver la différence soit 5 800 F. Aussi, elle décide de souscrire un emprunt remboursable sur trente ans à partir de 1907. Afin de payer les annuités soit 329,68 F, une imposition supplémentaire de 15 centimes par habitant est votée.

Fouille, terrassement, maçonnerie et couverture	14 381,91
Charpente et menuiserie	7 073,60
Zinguerie et ferblanterie	591,25
Plâtrerie, peinture et vitrerie	2 607,25
Serrurerie	1 739,50

Le dimanche 31 mai à 11 heures du matin en mairie, est procédé à l'adjudication des travaux. Les artisans choisis Joannès Néel, Henri Menot, César Jacco et Pierre Jay sont tous installés à Montbrison. Il est décidé, le 9 mars 1909, que Monsieur Alphonse Moutarde, menuisier de son état, est désigné pour surveiller le bon déroulement des travaux.

Bien que Monsieur Néel ait dû renoncé au chantier et qu'il a été remplacé par Monsieur Devaux de Magneux-Haute-Rive, les travaux sont réalisés dans les délais et le 23 avril 1911, la construction du groupe scolaire est officiellement achevée. Le 10 avril, l'inspecteur d'académie autorise le transfert de l'ancienne école dans la nouvelle sous réserve que les classes soient chauffées.

Quatre-vingt-dix ans plus tard, le bâtiment est toujours là. Il continue d'abriter les petits élèves du village réunis à ceux de Pralong. Il a subi des petites modifications mais, dans l'ensemble, il a très peu changé.

Sa belle architecture prouve, s'il en était besoin qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, rien n'était trop beau pour l'instruction des enfants. Remercions ces hommes qui n'ont pas hésité à penser et à bâtir l'école du futur. Ils l'ont voulue solide, belle, agréable pour que des générations d'enfants puissent accéder au savoir, à la connaissance.

Groupe  
**Mémoires Vivantes**  
**de Chalain-d'Uzore**